



Les **équipements culturels** du territoire de la CRÉ de la Montérégie Est

État de situation



Mai 2011

La réalisation de cette étude découle de l'entente de partenariat intervenue au printemps 2008 entre la Conférence régionale des élus (CRÉ) et le Forum Jeunesse Montérégie Est, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC), visant à soutenir le développement culturel du territoire.

Avec la collaboration de M^{me} Marianne Coineau, consultante en affaires culturelles.

Table des matières

Avant-propos	5
Mise en contexte	5
Méthodologie	6
La collecte de données	6
La consultation et l'analyse de documents de référence	7
Le sondage	7
Le processus d'analyse et de suivi	7
Cartographie	8
Remerciements	8
Partie 1 – Définitions et mise en contexte	11
Le portrait des équipements culturels	11
Un projet d'équipement culturel	12
Partie 2 – Portrait des équipements par secteur culturel	15
Présentation du portrait des équipements par secteur	16
Partie 3 – Sondage auprès des gestionnaires d'organismes	43
Le contexte	43
Les résultats	44
Partie 4 – Les équipements dans une perspective territoriale	49
Partie 5 – Constats et pistes d'action	55
Bibliographie et sources documentaires	61
Annexe 1 – Le cadre d'admissibilité au programme <i>Aide aux immobilisations</i>	65
Annexe 2 – Le comité de suivi	67
Annexe 3 – Le sondage soumis aux organismes	69
Annexe 4 – Carte : répartition des équipements sur le territoire	73

Avant-propos

En mai 2008, la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRÉ), le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC), le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le Forum jeunesse procédaient à la signature d'une entente administrative sur le développement de la culture pour le territoire de la CRÉ de la Montérégie Est. Fruit du travail soutenu de concertation engagé ces dernières années par les différents partenaires pour positionner la culture comme un axe de développement prioritaire au plan territorial, cette entente a été élaborée à partir du portrait culturel et du diagnostic de développement culturel, produits en 2006 et 2007 par la direction régionale du MCCCF, le CMCC et la CRÉ Montérégie Est.

Dotée d'une enveloppe de 310 000 \$, cette première entente triennale en culture énonce les objectifs stratégiques et fixe les priorités d'intervention retenues par l'ensemble des parties signataires pour favoriser et soutenir le développement culturel sur l'ensemble du territoire. Réalisée dans le cadre de cette entente et à l'initiative des parties signataires, la présente étude vise à produire un état de situation portant sur les équipements culturels du territoire de la Montérégie Est.

Mise en contexte

Bien que le territoire de la Montérégie Est soit pourvu de nombreux équipements culturels, différents besoins se font sentir. Dans certains cas, il s'agit de pourvoir une localité d'un équipement jusqu'alors inexistant alors que dans d'autres cas, on souhaite améliorer ou encore remplacer un équipement qui ne satisfait plus aux besoins d'aujourd'hui. C'est donc dire que les besoins sont variés et réfèrent à des réalités très différentes les unes des autres, soit au regard des différents domaines culturels ou encore des territoires.

L'idée de doter la Montérégie Est d'un état de situation a émergé d'une situation où différents intervenants sollicitaient les partenaires afin d'obtenir un appui au regard de la réalisation d'un projet d'équipement. Les ressources financières étant de plus en plus limitées, il apparaissait indispensable d'adopter une attitude responsable et avisée.

D'une part, au regard d'une possible aide financière gouvernementale, il importe d'avoir à l'esprit les critères déterminant l'admissibilité d'un projet d'immobilisation. D'autre part, en toute équité, il est impératif de tenir compte des besoins et de la réalité des organismes et des équipements déjà existants dont la contribution à la vitalité culturelle de leur milieu n'est plus à démontrer. L'implantation d'une nouvelle structure culturelle à proximité d'un équipement existant peut générer des impacts qui doivent être pris en compte.

S'inscrivant dans la continuité et en complémentarité des travaux engagés ces deux dernières années par la direction régionale du MCCC, la CRÉ Montérégie Est et le CMCC, pour documenter le secteur culturel, l'état de situation constitue l'amorce d'une démarche qui, souhaitons-le, devrait contribuer à doter les partenaires d'une vision d'ensemble.

La démarche vise les objectifs suivants :

- établir un état des lieux des équipements culturels;
- cerner les problématiques et les enjeux reliés au maintien, à la pérennisation et au développement des équipements culturels;
- dégager des pistes afin d'aider les partenaires à se positionner en termes d'implantation et d'ancrage des équipements culturels.

L'étude comprend cinq parties. La première partie fournit quelques définitions et expose une mise en contexte du portrait des équipements culturels sur le territoire. La seconde partie comporte un portrait des équipements culturels de la Montérégie Est au regard de huit secteurs culturels significatifs. La troisième partie fait état d'un sondage réalisé auprès de gestionnaires d'organismes afin de connaître leur opinion en ce qui a trait aux équipements culturels à leur disposition. La quatrième partie aborde la dimension territoriale du portrait des équipements culturels. Enfin, la cinquième et dernière partie expose quelques constats et propose différentes pistes d'action susceptibles de soutenir les intervenants du milieu culturel et les élus dans leurs démarches visant l'amélioration des équipements culturels sur le territoire.

Méthodologie

Un comité de suivi, composé d'un représentant de chaque partenaire de l'entente, a été mandaté afin de coordonner les travaux relatifs à cette étude et de valider ses différentes étapes de réalisation. La contribution de M^{me} Marianne Coineau, consultante en affaires culturelles, a été sollicitée pour certaines étapes, notamment le recensement et le sondage.

Diverses méthodes ont été privilégiées pour collecter l'information et les données nécessaires à la production du présent rapport.

La collecte de données

Les données de l'étude viennent principalement de deux des partenaires de l'entente :

- le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC);
- la Direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCC).

De l'information complémentaire peut aussi provenir de divers organismes et instances, soit :

- le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ);
- le Réseau Biblio de la Montérégie;
- Montmusée;
- la Société des musées québécois (SMQ);
- les municipalités régionales de comté (MRC).

La consultation et l'analyse de documents de référence

Plusieurs documents de référence provenant de la CRÉ, de la direction régionale du MCCCCF et du CMCC ont servi de base pour dresser le portrait général de la Montérégie Est en matière d'infrastructures culturelles. La liste des documents utilisés pour les besoins de l'étude est présentée à la fin de ce rapport. Plusieurs choix méthodologiques ont été effectués en considérant le fait que le Programme d'aide aux immobilisations du MCCCCF est le principal outil de soutien financier aux projets d'infrastructures culturelles.

Des courriels et des appels téléphoniques ont également été échangés régulièrement avec les membres du comité de suivi, des intervenants du milieu culturel, des représentants de municipalités ou de MRC afin de vérifier ou de recueillir certains renseignements jugés utiles. Le temps et les ressources allouées pour la réalisation de l'étude n'ont pas permis de procéder à une enquête approfondie visant à connaître l'ensemble des besoins des différentes municipalités et MRC en matière d'infrastructures culturelles. On ne doit donc pas s'attendre à un inventaire exhaustif. Toutefois, afin d'enrichir le portrait, un sondage a été mené.

Le sondage

Un sondage transmis à un large éventail de gestionnaires d'organismes du territoire a été mené dans le but de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les équipements culturels du territoire.

Le processus d'analyse et de suivi

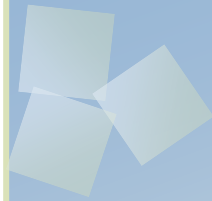
À différentes étapes de réalisation de la présente étude, les travaux ont été soumis aux membres du comité de suivi aux fins de discussion et de validation, afin aussi d'en dégager des constats et des pistes d'action.

Cartographie

Une carte, réalisée par l'Agence géomatique montréalaise GéoMont permettant de visualiser d'un seul coup d'œil la répartition des équipements sur le territoire est disponible en annexe.

Remerciements

La réalisation de la présente étude a été rendue possible grâce à la collaboration active des membres du comité de suivi. De plus, il convient de remercier les intervenants du milieu culturel et les représentants d'infrastructures consultés dans le cadre de cette étude, pour la qualité de leur coopération et pour la pertinence de l'information transmise.



Partie 1

Définitions et mise en contexte

Partie 1 – Définitions et mise en contexte

Introduction

Les lieux culturels : fondement d'une vie culturelle dynamique

La rencontre entre les citoyens et la culture nécessite le plus souvent un lieu où les meilleures conditions sont réunies pour un véritable rendez-vous. Pour avoir accès à la littérature, aux œuvres d'art, au théâtre, à la danse, à la musique, ou à la chanson, au patrimoine historique, archéologique et documentaire, le citoyen doit encore le plus souvent, même à l'ère des moyens de communication électroniques, se déplacer pour vivre une expérience véritable. Au-delà des initiatives individuelles, le besoin d'équipements collectifs est encore bien manifeste. Pour la culture, comme pour bien d'autres secteurs, les exigences en matière d'équipements spécialisés ont augmenté au fil du temps, entre autres en raison des développements technologiques.

Une vie culturelle dynamique s'incarne d'abord et avant tout dans des lieux et équipements conçus ou adaptés à ses diverses manifestations. Pour un citoyen, la proximité ou l'accessibilité à des équipements culturels a un impact important sur sa qualité de vie. L'étude qui suit a pour objectif de jeter un éclairage sur la situation qui prévaut en ce domaine en Montérégie Est.

Le portrait des équipements culturels

Définition

Équipement culturel, un lieu où se tient une activité culturelle

Lieu comportant des espaces aménagés et des équipements spécialisés où se tiennent des activités culturelles ou artistiques professionnelles dont la gestion est assumée par un organisme culturel constitué en OBNL ou par un service municipal. Le qualificatif d'équipement culturel est ici interprété comme le lieu où un organisme ou un service culturel exécute ses activités de création, de production ou de mise en valeur (diffusion). Il est possible de compter plusieurs équipements à l'intérieur d'une infrastructure abritant plusieurs organismes ou services. Aussi, il est possible qu'un même organisme puisse tenir ses activités dans plusieurs lieux, répartis dans différentes infrastructures.

Un projet d'équipement culturel

Lorsque l'on parle d'un projet d'équipement culturel ou d'immobilisation, on entend généralement les projets suivants :

- la réalisation de travaux visant la construction de nouveaux équipements ou l'agrandissement ou la rénovation d'équipements existants;
- l'achat d'un immeuble ou de terrains en vue de travaux de construction d'une infrastructure culturelle.

Les projets comportent parfois la mise en valeur de bâtiments patrimoniaux inutilisés. Les dimensions suivantes s'ajoutent alors :

- recyclage, restauration, mise aux normes, aménagement et consolidation de biens patrimoniaux ou de vestiges archéologiques.

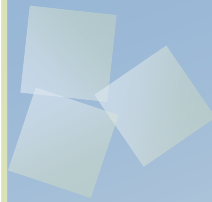
Et enfin, le projet peut aussi concerner :

- l'achat et l'installation d'équipements spécialisés.

Le gestionnaire ou le propriétaire de l'équipement est, bien entendu, le premier concerné et doit s'impliquer financièrement, que l'on parle d'un projet de construction, et donc d'un équipement futur, ou de rénovation d'un lieu existant (maintien d'actifs). La municipalité où doit se faire le projet est, dans la plupart des cas, partie prenante de ce dernier, soit à titre de propriétaire, soit parce qu'elle entend s'impliquer dans le soutien d'un organisme culturel qui joue un rôle important dans sa communauté.

Mais cela n'est pas suffisant. Le financement des projets d'infrastructures culturelles est souvent complexe et implique en général plusieurs partenaires, à divers niveaux : le MCCCCF (et parfois le MAMROT, par le Fonds Chantiers Canada-Québec), le fédéral (Fonds de stimulation à l'infrastructure ou FSI, Espaces culturels Canada), etc.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine étant un interlocuteur de tout premier plan dans les projets, il est apparu essentiel de fournir à l'annexe 1 les balises de son programme d'Aide aux immobilisations.



Partie 2

Portraits des équipements par secteur culturel

Partie 2 – Portrait des équipements par secteur culturel

Les critères de recensement

Pour être inventoriés dans la présente étude, les équipements culturels doivent être implantés sur le territoire de la CRÉ de la Montérégie Est et être administrés par des organismes à but non lucratif dont la mission principale est culturelle. Dans le cas où le gestionnaire est une administration municipale, le lieu doit être utilisé de façon majoritaire à des fins culturelles professionnelles.

Ces critères sont appliqués rigoureusement. En conséquence, même s'il est reconnu que certains équipements contribuent à enrichir l'offre culturelle de la Montérégie Est, par exemple les cinémas commerciaux ou de répertoire, les galeries d'art commerciales, les bars, les théâtres d'été, les librairies, les écoles d'art privées, ceux-ci ne sont pas recensés dans le cadre de cette étude.

Il pourrait être intéressant de dresser éventuellement un inventaire exhaustif, mais cela dépasse les limites que les partenaires s'étaient fixées et fait intervenir, par ailleurs, une dynamique économique différente étant donné qu'il s'agit d'équipements financés par des fonds privés. Pareillement, il a été convenu de ne pas prendre en compte les équipements municipaux dédiés au loisir culturel, puisque cette catégorie nous apparaissait éloignée de l'objectif ciblé, même s'ils contribuent très certainement à la qualité de l'environnement culturel des citoyens. Pour les mêmes raisons, les auditoriums de cégeps ou d'écoles secondaires où des spectacles sont présentés de façon occasionnelle ne sont pas recensés, à moins, encore une fois, qu'un organisme culturel qui répond aux critères mentionnés ci-haut y soit associé.

Les bâtiments patrimoniaux tels que les moulins, les gares, les résidences anciennes ou encore les églises où, de façon occasionnelle, ont lieu des activités culturelles ne sont pas considérés dans le recensement, à moins que ces lieux répondent aux critères qualifiants énoncés plus haut. Cependant, il importe de mentionner que les immeubles patrimoniaux peuvent être admissibles à des subventions pour des travaux de restauration s'ils répondent aux critères du Fonds du patrimoine culturel québécois, mais non pour des travaux d'aménagement à des fins culturelles ou pour de l'équipement (par exemple, de l'équipement scénique).

Enfin, il importe de préciser qu'en raison de la difficulté de distinguer le degré de professionnalisme des organismes du milieu, le portrait présente principalement les infrastructures qui répondent aux exigences du programme du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, c'est-à-dire aux normes admises et reconnues dans le secteur. D'ailleurs, compte tenu du défi financier inhérent à la réalisation d'un projet d'équipement, l'admissibilité au programme d'aide financière du ministère constituant une condition hautement avantageuse, il est apparu pertinent de tenir compte de ce critère. Nous présentons en annexe 1 le cadre s'appliquant au programme de soutien financier du Ministère en ce qui concerne son programme de soutien aux immobilisations.

Présentation du portrait des équipements par secteur

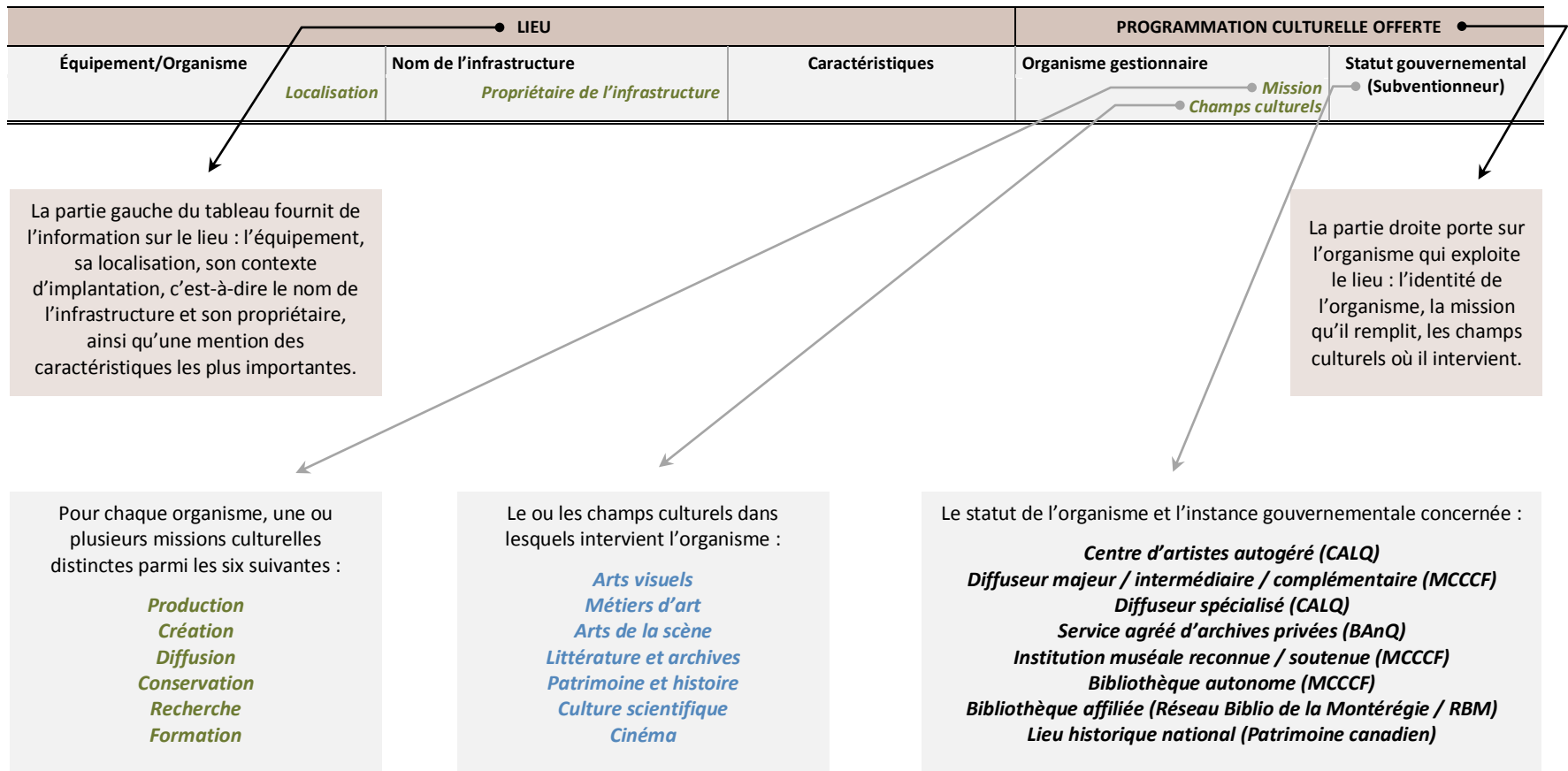
Quelque 113 équipements différents répondent aux critères énoncés précédemment et se retrouvent dans l'une ou l'autre des huit catégories qui feront l'objet d'une présentation distincte dans les pages qui suivent. De ce nombre, une catégorie prédomine : 64 des équipements sont des bibliothèques publiques autonomes ou affiliées répertoriées.

Voici la liste des catégories retenues :

Tableau 2-A	Les institutions muséales
Tableau 2-B	Les lieux de diffusion des arts visuels
Tableau 2-C	Les lieux de diffusion des arts de la scène
Tableau 2-D	Les centres d'archives agréés
Tableau 2-E	Les centres d'artistes autogérés
Tableau 2-F	Les bibliothèques
Tableau 2-G	Les maisons patrimoniales à vocation culturelle
Tableau 2-H	Les écoles de formation spécialisée

Au regard des équipements culturels, deux paramètres importants doivent être pris en compte :

- la propriété de l'équipement (*Lieu*);
- l'activité offerte et l'admissibilité de l'organisme gestionnaire (*Programmation culturelle offerte*).



Portrait par secteur culturel

TABLEAU 2 – A : Institutions muséales

Équipement/Organisme		LIEU		PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Localisation	Nom de l'infrastructure	Caractéristiques	Organisme gestionnaire	Mission	Statut gouvernemental (Subventionneur)
	Propriétaire de l'infrastructure			Champs culturels	
1	MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Édifice de la Place du marché <i>Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Musée logé dans l'ancien marché public	Musée du Haut-Richelieu <i>Conservation/diffusion</i> <i>Patrimoine et histoire</i>	Institution muséale reconnue (MCCCF)
2	BLOCKHAUS <i>Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix</i>	Le Blockhaus de la Rivière-Lacolle <i>Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix</i>	Lieu d'interprétation du monument historique classé	Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix <i>Conservation/diffusion</i> <i>Patrimoine et histoire</i>	Institution muséale reconnue et soutenue (MCCCF)
3	BIOPHARE <i>Sorel-Tracy</i>	Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel <i>Ville de Sorel-Tracy</i>	Lieu d'interprétation logé dans un complexe qui abrite aussi une société d'histoire et ses archives	Corporation soreloise du patrimoine régional (Biophare) <i>Conservation/diffusion</i> <i>Patrimoine et histoire, arts visuels, culture scientifique</i>	Institution muséale reconnue (MCCCF)
4	MAISON NATIONALE DES PATRIOTES <i>Saint-Denis-sur-Richelieu</i>	Maison Jean-Baptiste-Mâsse <i>SODEC (Société de développement des entreprises culturelles)</i>	Lieu d'interprétation sur un site comportant une maison historique classée et une meunerie où des espaces sont aussi à la disposition du centre	Les Patriotes du Pays <i>Conservation/diffusion</i> <i>Patrimoine et histoire</i>	Institution muséale reconnue et soutenue (MCCCF)
5	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONT-SAINT-HILAIRE <i>Mont-Saint-Hilaire</i>	Édifice du 150, rue du Centre-Civique <i>Ville de Mont-Saint-Hilaire</i>	Musée situé dans un complexe municipal accueillant aussi la bibliothèque		
6	MAISON DE L'ARTISTE PAUL-ÉMILE BORDUAS <i>Mont-Saint-Hilaire</i>	Maison Paul-Émile Borduas <i>Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire</i>	Lieu d'interprétation dans une maison classée bien culturel, construite et habitée par l'artiste	Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire <i>Conservation/diffusion</i> <i>Patrimoine et histoire, arts visuels</i>	Institution muséale reconnue (MCCCF)
7	MAISON DE L'ARTISTE OZIAS-LEDUC <i>Mont-Saint-Hilaire</i>	Maison Ozias-Leduc <i>Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire</i>	Lieu d'interprétation sur un site regroupant une maison construite par l'artiste et sa maison natale (bien culturel cité)		
8	MUSÉOBUS, LE MUSÉE DES ENFANTS <i>Beloeil</i>	Locaux du 10, rue Saint-Mathieu <i>Propriétaire privé</i>	Les bureaux administratifs du musée sont situés dans des locaux du Vieux-Beloeil; l'organisme propose des expositions mobiles	Radis Inc. (Muséobus) <i>Conservation/diffusion</i> <i>Culture scientifique</i>	Institution muséale reconnue (MCCCF)
9	MOULIN CORNEL, MAGASIN HODGE et l'ANNEXE BILL <i>Stanbridge East</i>	Musée Missisquoi <i>Société d'histoire de Missisquoi</i>	Musée; complexe patrimonial comptant un moulin, un magasin, une ancienne laiterie; exploite un service d'archives	Société d'histoire de Missisquoi <i>Conservation/diffusion</i> <i>Patrimoine et histoire</i>	Institution muséale reconnue et soutenue (MCCCF)
10	GRANGE WALBRIDGE <i>Saint-Ignace-de-Stanbridge</i>	Grange Walbridge <i>Société de conservation de Walbridge</i>	Lieu d'interprétation de la grange classée bien culturel; exposition de la collection agricole du Musée Missisquoi		
11	EXPRESSION, CENTRE D'EXPOSITION DE SAINT-HYACINTHE <i>Saint-Hyacinthe</i>	Marché-centre de Saint-Hyacinthe <i>Ville de Saint-Hyacinthe</i>	Centre d'exposition établi au centre-ville, au 2 ^e étage du marché public	Expression, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe <i>Diffusion</i> <i>Arts visuels</i>	Institution muséale reconnue et soutenue (MCCCF)

LIEU			PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme	Nom de l'infrastructure	Caractéristiques	Organisme gestionnaire	Statut gouvernemental (Subventionneur)
Localisation	Propriétaire de l'infrastructure		Mission Champs culturels	
12 FORT LENNOX <i>Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix</i>	Lieu historique du Fort Lennox <i>Parcs Canada; gouvernement fédéral</i>	Lieu d'interprétation du fort britannique, lieu historique national du Canada	Parcs Canada/Lieu historique national du Fort Lennox <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	Lieu historique national (Patrimoine canadien)
13 ÉCLUSE DU CANAL-DE-SAINT-OURS <i>Saint-Ours</i>	Lieu historique du Canal-de-Saint-Ours <i>Parcs Canada; gouvernement fédéral</i>	Lieu d'interprétation du Canal-de-Saint-Ours, lieu historique national du Canada	Parcs Canada/Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	Lieu historique national (Patrimoine canadien)
14 FORT-CHAMBLY <i>Chambly</i>	Lieu historique du Fort-Chambly <i>Parcs Canada; gouvernement fédéral</i>	Lieu d'interprétation d'une forteresse militaire de l'époque du régime français; lieu historique national du Canada	Parcs Canada/Lieu historique national du Fort-Chambly <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	Lieux historiques nationaux (Patrimoine canadien)
15 CANAL-DE-CHAMBLY <i>Chambly</i>	Lieu historique du Canal-de-Chambly <i>Parcs Canada; gouvernement fédéral</i>	Lieu d'interprétation du canal Chambly; lieu historique national du Canada	Parcs Canada/Lieu historique national du Canal-de-Chambly <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	
16 CIMBAD (Centre d'interprétation des Marionnettes Baroques Alphonse Desjardins) <i>Upton</i>	Théâtre de la Dame de Cœur <i>Chapeau</i>	Lieu d'interprétation intégré au complexe du Théâtre de la Dame de Cœur	Société Culturelle du Lys Inc. <i>Production/diffusion/conservation Arts plastiques</i>	Producteur/diffuseur spécialisé (CALQ)
17 MUSÉE DU FORT SAINT-JEAN <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Chapelle protestante du Campus du Fort Saint-Jean <i>Forces armées canadiennes</i>	Musée établi dans une ancienne chapelle; site archéologique des vestiges du Fort Saint-Jean	Corporation du Campus Fort Saint-Jean Musée du Fort Saint-Jean <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	
18 MUSÉE HONORÉ-MERCIER <i>Sainte-Anne-de-Sabrevois</i>	Maison Honoré-Mercier <i>Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois</i>	Lieu d'interprétation aménagé dans la maison natale de l'ancien premier ministre; monument historique classé	Musée Honoré-Mercier <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	
19 LA MAISON AMÉRINDIENNE <i>Mont-Saint-Hilaire</i>	La Maison amérindienne <i>Le bâtiment : Fondation Ushket-André-Michel; Le terrain : Ville de Mont-Saint-Hilaire</i>	Lieu d'interprétation de construction récente; adossé à une érablière	La Maison amérindienne <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire, arts visuels</i>	
20 L'ÉLECTRIUM, CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ÉLECTRICITÉ D'HYDRO-QUÉBEC <i>Sainte-Julie</i>	Centre d'interprétation des champs électriques et magnétiques d'Hydro-Québec <i>Hydro-Québec</i>	Lieu d'interprétation jouxtant les installations de la société d'État à Sainte-Julie	Hydro-Québec <i>Conservation/diffusion Culture scientifique</i>	
21 ÉDIFICE MARION L. PHELPS, ANCIENNE ACADÉMIE, CASERNE DE POMPIERS, ETC. <i>Lac-Brome</i>	Musée du comté de Brome <i>Société historique du comté de Brome</i>	Lieu d'interprétation avec expositions dans plusieurs bâtiments patrimoniaux (statuts principaux)	Société historique du comté de Brome <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire, arts visuels</i>	
22 ARTS SUTTON INC. <i>Sutton</i>	Centre John Sleeth <i>Municipalité de Sutton</i>	Centre d'exposition établi dans un complexe culturel municipal où est aussi logée la bibliothèque	Arts Sutton inc. <i>Diffusion Arts visuels</i>	

Tableau 2 – A : Les institutions muséales

Définition

Les institutions muséales sont des lieux permanents, gérés par des organismes sans but lucratif, ouverts au public, dont les principales fonctions sont la recherche, l'éducation, l'action culturelle et la diffusion, principalement par le biais d'expositions et d'activités d'animation.

Les **centres d'exposition** présentent des expositions d'œuvres dont la durée est temporaire.

En plus de ces activités, les **musées** présentent généralement des expositions permanentes qui visent à mettre en valeur les éléments de leurs collections qui gravitent autour de la thématique de l'institution.

Les **lieux d'interprétation** s'efforcent de mettre en valeur une thématique ciblée relative à l'histoire, au patrimoine, à la technologie ou aux sciences naturelles (biologie, écologie, astronomie, physique, etc.).

Le territoire compte 22 lieux considérés comme des musées, des centres d'exposition ou des sites d'interprétation. Huit de ces lieux bénéficient d'un statut d'institution reconnue par le MCCC et quatre sont des lieux historiques nationaux gérés par Parc Canada (ministère du Patrimoine canadien). Quinze institutions sont membres du réseau Montmusée, dont le siège social est aussi établi sur le territoire (Mont-Saint-Hilaire).

Bon nombre d'institutions du territoire bénéficient d'installations adéquates au regard de leurs activités. Néanmoins, huit d'entre elles éprouvent des besoins, dont deux en sont au stade de l'élaboration de projets, visant la mise aux normes de bâtiments, l'ajout d'espaces supplémentaires pour offrir des activités ou encore le transfert dans des espaces plus convenables. Si parmi ces institutions éprouvant des besoins, six se qualifient au regard des programmes du Ministère, il n'en demeure pas moins que la contribution d'autres partenaires demeure un défi compte tenu des sommes considé-

rables qu'il faut rassembler avant d'enclencher véritablement un projet.

Au cours des dernières années en Montérégie Est, le MCCC a contribué à la restauration de trois bâtiments patrimoniaux utilisés à des fins muséales.

Outre les besoins des institutions recensées au tableau 2-A, il arrive périodiquement qu'à la faveur d'une mobilisation d'intervenants, une initiative nouvelle liée au secteur de la muséologie émerge. Il s'agit parfois d'une idée visant une nouvelle utilisation à attribuer à un lieu patrimonial ou d'une thématique particulière ou d'une collection que l'on souhaite mettre en valeur. Bien que l'intérêt de ces projets soit habituellement fondé sur le plan culturel, il est impératif de les analyser en fonction du professionnalisme de la démarche et de la viabilité financière de l'organisme en cause.

Élément vital d'une institution muséale, les expositions permanentes constituent le fondement de la programmation culturelle offerte aux visiteurs. Bien qu'elles ne soient pas considérées à proprement parler comme des équipements de type immobilisation, elles ont une incidence sur l'utilisation et l'aménagement des espaces. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de mentionner que quatre institutions muséales du territoire ont

procédé au renouvellement de leur exposition permanente au cours des dernières années avec le soutien du Ministère dans le cadre du programme Aide aux projets pour le renouvellement d'expositions permanentes.

Constats liés au secteur

- Bien que constituant un secteur culturel d'importance pour le territoire, peu de projets visant l'amélioration des équipements des institutions muséales ont été réalisés au cours des dix dernières années en Montérégie Est.
- Les institutions présentent des besoins diversifiés et nombreux : aménagements, agrandissements ou transfert.
- Onze des 22 institutions recensées sont situées sur le tracé des routes thématiques en développement (du Richelieu et des Navigateurs), ce qui constitue à la fois un potentiel nouveau au regard de la fréquentation des musées et un défi quant au déploiement d'une offre de service qui satisfasse aux attentes.

TABLEAU 2 – B : Lieux de diffusion des arts visuels

LIEU			PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme	Nom de l'infrastructure	Caractéristiques	Organisme gestionnaire	Statut gouvernemental (Subventionneur)
Localisation	Propriétaire de l'infrastructure		Mission Champs culturels	
1 BORÉART <i>Granby</i>	Édifice La Ruche <i>Ville de Granby</i>	Lieu de diffusion des arts visuels logé dans des locaux de la ville.	Boréart, Centre d'exposition en arts visuels <i>Création/diffusion Arts visuels</i>	
2 GALERIE HORIZON <i>Sorel-Tracy</i>	53-b, rue Saint-George <i>Propriétaire privé</i>	Lieu de diffusion des arts visuels (art contemporain) logé dans un édifice du centre de l'ancienne ville de Sorel	Galerie Horizon Inc. <i>Diffusion Arts visuels</i>	
3 ART[O], LA COOP CRÉATIVE <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	2, rue Saint-Georges <i>Propriétaire privé</i>	Lieu de diffusion des arts visuels permettant la diffusion du travail d'artistes regroupés sous une entité coopérative	Art[o], la Coop créative <i>Diffusion Arts visuels, métiers d'art, arts de la scène</i>	

Tableau 2 – B : Les lieux de diffusion des arts visuels

Définition

L'essentiel de leurs activités consiste à la réalisation d'expositions temporaires. À la différence des centres d'exposition reconnus comme des institutions muséales, ces organismes dédiés à la diffusion de l'art ne s'inscrivent pas dans une démarche de recherche et assument rarement un mandat d'éducation.

On dénombre trois lieux de diffusion en arts visuels sur le territoire. Deux de ces lieux sont loués par l'organisme gestionnaire, alors que le troisième est logé dans un édifice municipal. Leur existence a été rendue possible grâce à la volonté et à la mobilisation d'artistes en arts visuels. Art[o] à Saint-Jean-sur-Richelieu est d'ailleurs constitué en coopérative. Elle présente également des spectacles intimistes de musique, mais sa principale activité demeure la diffusion des arts visuels.

Tournés vers la communauté, ces lieux de diffusion où se confondent parfois les pratiques artistiques professionnelles et amateurs offrent aux artistes une visibilité qu'ils ne retrouvent pas en galeries commerciales. La coordination de ces organismes est assurée par des bénévoles.

Aussi, ces lieux de diffusions ne répondent pas aux critères des programmes du MCCCQ et du CALQ. Le fonctionnement des organismes gestionnaires, de même que la réalisation de projets

spécifiques dépendent en grande partie du soutien de partenaires tels que les municipalités et les commanditaires privés.

Les lieux utilisés pour la diffusion des arts visuels sont adéquats pour le type d'activités qui y est présenté et demande un minimum d'équipements spécialisés.

Il est à noter que d'autres initiatives viennent compléter l'offre culturelle en termes de diffusion des arts visuels, et pourraient solliciter des investissements en équipements spécialisés. On peut

mentionner à titre d'exemples les bibliothèques, tout comme Arts Station et la Maison de la culture de Waterloo, deux lieux de diffusion en arts de la scène répertoriés dans la présente étude, qui offrent des espaces aux artistes en arts visuels pour exposer leurs œuvres.

Constats liés au secteur

- En matière de diffusion, on constate que le milieu des arts visuels se partage entre les pratiques artistiques avant-gardistes s'inscrivant dans une démarche de recherche et d'avancement de la discipline et les pratiques plus conventionnelles visant le marché de l'art. Les premières peuvent être soutenues par certains programmes gouvernementaux, alors que les secondes n'y ont pas accès.
- Bien que les lieux de diffusion des arts visuels semblent adéquatement équipés pour répondre à leur mission, l'entretien et l'amélioration des équipements dépendent en grande partie de l'engagement de partenaires privés et municipaux.

TABLEAU 2 – C : Lieux de diffusion des arts de la scène

LIEU				PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme	Nom de l'infrastructure	Caractéristiques	N ^{bre} de places	Organisme gestionnaire	Statut gouvernemental (Subventionneur)
Localisation	Propriétaire de l'infrastructure			Mission Champs culturels	
1 PALACE DE GRANBY <i>Granby</i>	Édifice Le Palace <i>Municipalité de Granby</i>	Salle de spectacle aménagé au centre-ville, dans un ancien cinéma	932	Corporation du Palace de Granby <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur majeur (MCCCF)
2 MAISON DE LA CULTURE DE WATERLOO <i>Waterloo</i>	Ancienne église Universaliste <i>Ville de Waterloo</i>	Salle de spectacle aménagée dans un édifice historique classé (1870)	220	Comité Waterlys <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur intermédiaire (MCCCF)
3 CABARET-THÉÂTRE DU VIEUX-SAINT-JEAN <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Centre culturel Fernand-Charest <i>Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Salle de spectacle aménagée dans une ancienne école, bâtiment d'intérêt patrimonial situé au centre-ville	460	Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC) <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur majeur (MCCCF)
4 THÉÂTRE DES DEUX-RIVES <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Auditorium du cégep <i>Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Salle de spectacle aménagée dans les locaux de l'établissement collégial	856		
5 CAFÉ-THÉÂTRE LES BEAUX INSTANTS <i>Sorel-Tracy</i>	Centre culturel de Sorel-Tracy <i>Ville de Sorel-Tracy</i>	Salle de spectacle aménagée dans le centre culturel de l'ancienne ville de Tracy	241	Azimut diffusion <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur majeur (MCCCF)
6 SALLE GEORGES-CODLING <i>Sorel-Tracy</i>	<i>Ville de Sorel-Tracy</i>	Salle de spectacle aménagée au 2 ^e étage de l'ancien marché Richelieu, bâtiment d'intérêt patrimonial du centre de l'ancienne ville de Sorel	378		
7 CENTRE CULTUREL DE BELOEIL <i>Beloeil</i>	Centre culturel de Beloeil <i>Ville de Beloeil</i>	Salle de spectacle située dans un complexe culturel comprenant aussi la bibliothèque et un espace de diffusion en arts visuels	426	Les Diffusions de la coulisse Inc. <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur majeur (MCCCF)
		Lieu d'établissement d'un organisme de création en théâtre; des espaces sont utilisés à des fins de pratique		L'Arrière Scène <i>Production/diffusion Arts de la scène (théâtre)</i>	Producteur/diffuseur spécialisé (CALQ)
8 SALLE DE SPECTACLE DE L'ÉGLISE EMMANUEL <i>Cowansville</i>	Église Unie Emmanuel <i>Fondation privée</i>	Salle de spectacle aménagée dans une église d'intérêt patrimonial; encore utilisée pour le culte	160	Comité de la culture de Cowansville inc. <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur intermédiaire (MCCCF)
9 SALLE DE LA POLYVALENTE MASSEY-VANIER <i>Cowansville</i>	Polyvalente Massey-Vanier <i>Commission scolaire Davignon</i>	Salle de spectacle de l'école secondaire aménagée en fonction des standards de diffusion professionnelle	800		
10 THÉÂTRE DE LA DAME DE CŒUR <i>Upton</i>	Domaine de la Dame de Cœur <i>CHAPEAU (Corporation honorifique agréée propriétaire d'établissements ancestraux d'Upton)</i>	Complexe voué à la marionnette monumentale comportant un lieu d'interprétation (CIMBAD) Amphithéâtre extérieur	536	Société culturelle du Lys Inc. <i>Production/diffusion Arts de la scène (théâtre)</i>	Producteur/diffuseur spécialisé (CALQ)

LIEU				PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme	Nom de l'infrastructure	Caractéristiques	N ^{bre} de places	Organisme gestionnaire	Statut gouvernemental (Subventionneur)
<i>Localisation</i>	<i>Propriétaire de l'infrastructure</i>			<i>Mission</i> <i>Champs culturels</i>	
11 CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE <i>Saint-Hyacinthe</i>	Centre des arts Juliette-Lassonde <i>Ville de Saint-Hyacinthe</i>	Complexe culturel situé au centre-ville Deux salles de spectacle : Salle Desjardins Espace Rona	700 340	Société de Diffusion de Spectacles de Saint-Hyacinthe (SDS) <i>Diffusion</i> <i>Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	Diffuseur majeur (MCCCF)
12 ARTS STATION <i>Mont-Saint-Hilaire</i>	Ancien garage au 1087, boul. Laurier (route 116) <i>Productions Tableaux Vivants</i>	Salle de spectacle aménagée dans une ancienne station-service; aussi lieu d'exposition en arts visuels	70	Productions Tableaux Vivants <i>Production/diffusion</i> <i>Arts de la scène (pluridisciplinaire)</i>	
13 SALLE ALEC ET GÉRARD PELLETIER <i>Sutton</i>	Salle Alec et Gérard Pelletier, 4c, rue Maple <i>Propriétaire privé</i>	Salle de spectacle aménagée dans un ancien cinéma	140	Productions Cœur du Village (économie sociale) <i>Diffusion</i> <i>Arts de la scène (pluridisciplinaire), cinéma</i>	

Tableau 2 – C : Les lieux de diffusion des arts de la scène

Définition

Les lieux de diffusion en arts de la scène sont des lieux voués à la diffusion des arts de la scène dans ses diverses formes, particulièrement en théâtre, danse, musique ou chanson, dans un contexte de pratique professionnelle. Ils stimulent la circulation de spectacles et réalisent des actions afin de développer, sensibiliser et éduquer les publics, notamment les jeunes du milieu scolaire.

Le territoire de la CRÉ Montérégie Est est exceptionnel au Québec pour les équipements en arts de la scène, et ce, de très loin. On y dénombre treize salles administrées par des OBNL, dont la mission principale est culturelle, qui sont locataires des lieux et pour lesquelles des ententes sont généralement convenues avec les propriétaires à moyen ou long terme.

Parmi les gestionnaires de ces équipements, on retrouve sept diffuseurs pluridisciplinaires soutenus par le MCCCF, deux diffuseurs spécialisés soutenus par le CALQ dont la réputation a un rayonne-

ment international, et deux diffuseurs non reconnus, mais dont l'apport est considérable en matière de diffusion professionnelle.

En considérant que parmi les sept diffuseurs pluridisciplinaires reconnus, on compte cinq diffuseurs majeurs (présentant plus de 40 spectacles professionnels par année) soit plus du triple en nombre que les régions du Québec les plus performantes à ce chapitre, on peut conclure que les arts de la scène sont un immense atout culturel pour la Montérégie Est et que le « spectacle vivant »

(en opposition au DVD, au web, à la télévision numérique, etc.) y est largement offert.

Les diffuseurs pluridisciplinaires reconnus, travaillant en réseaux, ont développé au fil des ans, une solide expertise leur permettant de rendre accessibles à la population les arts de la scène dans ses diverses formes, tout en visant la rentabilité des lieux qu'ils animent.

Deux projets en immobilisation ont permis ces dernières années de doter la Montérégie Est d'infrastructures d'une qualité exceptionnelle : la rénovation du Théâtre des Deux Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu et la construction du Centre des arts Juliette-Lassonde à Saint-Hyacinthe. Le projet d'Azimut Diffusion dans l'ancien marché public de Sorel, visant la rénovation de la salle Georges-Codling a, quant à lui, obtenu une entente de principe du MCCCCF.

La Montérégie Est compte également deux diffuseurs spécialisés, qui, en plus de la diffusion, ont également pour mission la création de spectacles.

Le Théâtre de la Dame de Cœur (TDC) est un véritable complexe voué à la marionnette géante, qui comprend non seulement un lieu de diffusion adapté aux marionnettes surdimensionnées, mais également des ateliers de production, des espaces d'entreposage, des espaces administratifs et des appartements visant l'accueil des artistes qui participent aux spectacles. À ces équipements s'ajoute le Centre d'Interprétation des Marionnettes Baroques Alphonse Desjardins, répertorié dans la présente étude dans la section Institutions muséales. Étant donné la spécificité de sa pratique artistique, ce complexe fait face à de continuel besoins en équipements.

L'Arrière Scène, le centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse de la Montérégie, quant à lui, loge dans les locaux du Centre culturel de Beloeil, où il dispose de locaux de répétition et de diffusion, mais pas d'atelier de production. Décors, costumes et accessoires doivent alors être réalisés dans des ateliers externes.

Parmi les organismes qui ne sont pas soutenus au fonctionnement par le CALQ ou le MCCCCF, Arts Station (Productions Tableaux Vivants, 70 places) mérite une mention en raison de la qualité de ses actions depuis son implantation en 1997 dans une ancienne station-service, ainsi que la salle Alec et Gérard Pelletier (Cœur du Village Productions, 140 places). Ces deux équipements font face à de grands besoins en équipements spécialisés.

Parmi les projets en immobilisation actuellement en développement, un projet d'envergure a obtenu une entente de principe du MCCCCF, soit la construction à Suttonville Par B.L.eux, qui permettra de doter le Québec d'un important centre de création en danse contemporaine.

Les équipements en arts de la scène représentent des investissements considérables pour satisfaire aux standards de diffusion professionnelle. Ils doivent répondre adéquatement non seulement aux besoins d'accueil, de confort et de sécurité du public, mais également, aux besoins des multiples types de spectacles qui y sont présentés.

En tenant compte de l'importance de ces investissements, il apparaît primordial d'avoir une bonne connaissance des marchés, du type de programmation à privilégier, et de bien cibler les clientèles avant de se lancer dans un projet d'immobilisation.

Les besoins d'amélioration des infrastructures déjà en place demeurent nombreux, que ce soit la mise aux normes de bâtiments, l'ajout ou le remplacement d'équipements spécialisés, l'ajout d'espaces supplémentaires pour offrir des activités ou encore le transfert dans des espaces plus convenables.

Par ailleurs, on note une effervescence pour ce qui est de l'émergence d'organismes et d'infrastructures visant la diffusion des arts de la scène ou à vocation multiple, souvent dans l'optique d'offrir un service de proximité à une population ciblée. On peut mentionner à titre d'exemple le réseau des carrefours culturels de la MRC Brome-Missisquoi, neuf partenaires municipaux ou culturels dans autant de municipalités et dont la mission est de diffuser

différents types d'activités dans une multitude de lieux qui ne sont pas nécessairement dédiés à ces fins. Les églises, les centres communautaires et d'autres lieux atypiques sont alors mis à contribution. Les Productions Artistiques de la Région d'Acton Vale (PARA) est un autre exemple où l'on retrouve un organisme non reconnu qui diffuse notamment des spectacles professionnels dans la salle de spectacle d'une école secondaire.

À ces lieux de diffusion dirigés par des OBNL ou des instances municipales s'ajoutent également huit théâtres d'été qui représentent autant d'infrastructures privées, non subventionnées, et dont la principale activité est la diffusion des arts de la scène. Certains théâtres d'été bénéficient d'ententes avec leur municipalité.

Constats liés au secteur

- La diffusion des arts de la scène est un secteur culturel d'une importance majeure pour la Montérégie Est, qui se distingue sur ce plan de façon très positive dans l'ensemble du Québec.
- En dépit des projets réalisés ces dernières années, il demeure des besoins importants en ce qui concerne la mise à niveau des équipements afin de satisfaire aux standards de diffusion professionnelle.
- Puisque les équipements en arts de la scène représentent des investissements considérables, une solide étude de marché doit être menée avant d'implanter un nouvel équipement.
- Il serait souhaitable que l'expertise des diffuseurs reconnus soit mise à contribution avant de favoriser l'implantation de nouveaux lieux ou de nouveaux organismes voués à la diffusion.
- Puisque le taux d'assistance en Montérégie Est n'a pas atteint son maximum, des efforts afin de maximiser le taux d'occupation des salles déjà existantes devraient être mis en place avant de développer de nouveaux équipements.

TABLEAU 2 – D : Centres d'archives : services d'archives privées agréés

LIEU			PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme	Nom de l'infrastructure	Caractéristiques	Organisme gestionnaire	Statut gouvernemental (Subventionneur)
Localisation	Propriétaire de l'infrastructure		Mission Champs culturels	
1 CENTRE D'ARCHIVES ET D'HISTOIRE RÉGIONALE <i>Granby</i>	Édifice du Palace de Granby <i>Ville de Granby</i>	Service d'archives privées agréé, logé dans l'édifice du Palace au centre-ville de Granby	Société d'histoire de la Haute-Yamaska <i>Conservation/recherche/diffusion Littérature et archives</i>	Service agréé d'archives privées (BAnQ)
2 SERVICE D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE PIERRE-DE-SAUREL <i>Sorel-Tracy</i>	Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel <i>Ville de Sorel-Tracy</i>	Service d'archives privées agréé, logé dans un complexe municipal où se trouve aussi un centre d'interprétation	Société historique Pierre-de-Saurel <i>Conservation/recherche/diffusion Littérature et archives</i>	Service agréé d'archives privées (BAnQ)
3 CENTRE RÉGIONAL D'ARCHIVES ET DE GÉNÉALOGIE <i>Saint-Hyacinthe</i>	Séminaire de Saint-Hyacinthe <i>Diocèse de Saint-Hyacinthe</i>	Service d'archives privées agréé, logé dans les bâtiments du Séminaire de Saint-Hyacinthe	Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe <i>Conservation/recherche/diffusion Littérature et archives</i>	Service agréé d'archives privées (BAnQ)

Tableau 2 – D : Les services d'archives agréés

Définition

Les services d'archives agréés recueillent et conservent les archives d'intérêt régional et national, en accord avec la Loi sur les archives et la politique des Archives nationales du Québec sur les archives privées. Certains mettent en œuvre des activités visant la promotion et la diffusion de l'histoire régionale et nationale au moyen d'écrits, d'expositions, de conférences et de productions audiovisuelles.

Territoire qui cumule près de quatre siècles d'histoire, la Montérégie Est compte un patrimoine documentaire important. Plusieurs organismes, tels que les sociétés d'histoire, et des instances publiques, telles que les municipalités et MRC, s'efforcent de conserver et de mettre en valeur le patrimoine documentaire du territoire. Les services d'archives présentent un profil différent les uns des autres, en fonction du volume, de la nature et de l'ancienneté des fonds et des mesures de conservation déployées. Ne disposant pas de repères permettant d'établir une typologie des services existants, nous avons choisi de considérer uniquement,

pour cet état de situation, les centres qui bénéficient d'un statut d'agrément décerné par la BAnQ (Bibliothèque et archives nationales du Québec) leur procurant un soutien financier pour supporter le traitement de leurs ressources documentaires selon des standards reconnus.

La conservation de documents requiert des équipements spécialisés pour entreposer dans des conditions satisfaisantes les fonds : contrôle des conditions ambiantes, protection contre les incendies

et capacité structurelle des bâtiments pour supporter des poids très lourds.

Les trois centres d'archives agréés que compte le territoire de la Montérégie Est sont des organismes de taille importante au regard de la quantité de fonds documentaires qui leur sont confiés. Les lieux doivent offrir des espaces pour l'entreposage adéquat des documents, et ce, en tenant compte des besoins pour les années à venir.

Les trois centres sont hébergés dans des espaces institutionnels : deux de propriété municipale et une à l'intérieur d'un établissement d'enseignement privé, leur assurant ainsi des espaces adéquats pour la conservation documentaire et l'accueil de chercheurs venant consulter les fonds d'archives.

Ces institutions ont bénéficié du soutien du Ministère au cours des dix dernières années leur permettant de procéder à des aménagements et à l'acquisition d'équipements spécialisés nécessaires à la conservation des documents.

Bien qu'aucun projet ne soit rendu au stade de réalisation, il est arrivé au cours des dernières années que des perspectives de transfert soient évoquées à la faveur de scénarios de réaménagement élaborés par les instances locales. Il y a lieu ici de souligner que le transfert d'un service d'archives constitue un défi important compte tenu du soin à apporter aux documents, des équipements spécialisés nécessaires, des conditions de conservation à respecter et des exigences relatives à la structure du bâtiment pour supporter les fonds documentaires.

Constats liés au secteur

- Malgré l'existence de pôles de développement distincts, de son étendue et de l'importance de l'héritage historique qu'il recèle, le territoire de la Montérégie Est ne compte que trois services d'archives privées.
- Les centres agréés d'archives privées disposent actuellement des équipements nécessaires à leur bon fonctionnement.
- Compte tenu des conditions inhérentes à la conservation de documents et des exigences particulières qui s'appliquent aux bâtiments qui abritent des services d'archives, les démarches de localisation et d'aménagement sont souvent onéreuses et requièrent une contribution provenant des partenaires du milieu.

TABLEAU 2 – E : Centres d’artistes autogérés

LIEU			PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme	Nom de l’infrastructure	Caractéristiques	Organisme gestionnaire	Statut gouvernemental (Subventionneur)
Localisation	Propriétaire de l’infrastructure		Mission Champs culturels	
1 AAA, CENTRE DE DIFFUSION EN ART ACTUEL <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	190, rue Richelieu <i>Propriétaire privé</i>	Centre d’artistes logé dans des locaux loués à un propriétaire privé au centre-ville	Action Art Actuel <i>Production/création/diffusion Arts visuels</i>	Centre d’artistes autogéré (CALQ)
2 3 ^E IMPÉRIAL, CENTRE D’ESSAI EN ARTS VISUELS <i>Granby</i>	Édifice Impérial Tobacco <i>Propriétaire privé</i>	Centre d’artistes logé dans des locaux loués dans un ancien édifice industriel du centre-ville	3 ^e impérial <i>Production/création/diffusion Arts visuels</i>	Centre d’artistes autogéré (CALQ)

Tableau 2 – E : Les centres d’artistes autogérés

Définition

Les centres d’artistes autogérés offrent aux artistes en arts visuels et à leur public un forum éclairé et professionnel favorisant la recherche, la production, la présentation, la promotion et la diffusion de nouvelles œuvres en arts visuels contemporains. Leurs activités, telles que les conférences, les colloques ou les publications, sont consacrées aux questions découlant des pratiques utilisées en art actuel.

Peu d’équipements répertoriés dans la présente étude servent des organismes ayant une mission visant directement la création. En plus de diffuser le travail d’artistes ayant une pratique artistique avant-gardiste, les centres d’artistes autogérés permettent la création *in situ* d’œuvres inédites, souvent éphémères et non commerciales.

Les deux centres d’artistes en Montérégie Est accueillent également des artistes en résidence. Ils ont aménagé leurs équipements dans des locaux loués à des propriétaires immobiliers privés, qui ont contribué, chacun à leur manière, au développement des centres d’artistes.

Le 3^e impérial, à Granby, a élu domicile il y a plus de 20 ans dans un ancien édifice industriel du centre-ville, où il bénéficie de grands espaces favorables à des conditions avantageuses. Cependant, l’état actuel des lieux force l’organisme à se reloger. Le défi est de trouver un lieu qui permettra l’aménagement de bureaux administratifs et d’ateliers qui respecteront les normes de sécurité et de santé au travail. Ce lieu devra aussi faciliter la diffusion des propositions artistiques entreprises sur place tout en renforçant l’image du centre réputé à travers le Canada et à l’étranger. De plus, l’organisme accueille des artistes en résidence et met à leur disposition des équipements spécialisés variés pour la réalisation d’œuvres *in situ*.

Depuis 2007, Action Art Actuel à Saint-Jean-sur-Richelieu, loge dans un local aménagé par le propriétaire, selon les besoins du centre. Adjacent aux espaces de diffusion, ce lieu comprend un espace de résidence et un atelier de création. D'abord tourné vers la diffusion

de l'art actuel, le lieu est adéquat aux diverses activités du centre, bien que, déjà, l'organisme fait face à des besoins d'espaces plus spacieux.

Constats liés au secteur

- Les centres d'artistes autogérés jouent un rôle important à chacune des étapes de la création : la recherche, la production d'œuvres, leur diffusion et le partage d'expertise entre pairs. Aussi, leurs besoins en équipements sont-ils variés.
- Les œuvres proposées au public sont de nature non commerciale et, ainsi, les activités des centres d'artistes génèrent peu de revenus autonomes.
- Le manque d'espace est une préoccupation constante, tant en ce qui a trait aux espaces publics permettant la diffusion, que des espaces de travail adéquats pour les artistes.

TABLEAU 2 – F : Bibliothèques

LIEU		PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE		
Équipement/Organisme	Localisation	Organisme gestionnaire	Statut (Subventionneur)	
1 BIBLIOTHÈQUE ROXTON POND	Roxton Pond	La municipalité	Affiliée	(RBM)
2 BIBLIOTHÈQUE PAUL-0.-TRÉPANIER	Granby	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
3 BIBLIOTHÈQUE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY	Saint-Alphonse	La municipalité	Affiliée	(RBM)
4 BIBLIOTHÈQUE DE WATERLOO	Waterloo	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
5 BIBLIOTHÈQUE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS	Sainte-Anne-de-Sabrevois	La municipalité	Affiliée	(RBM)
6 BIBLIOTHÈQUE NOYAN	Noyan	La municipalité	Affiliée	(RBM)
7 BIBLIOTHÈQUE ADÉLARD-BERGER	Saint-Jean-sur-Richelieu	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
8 BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-LUC				
9 BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADIE				
10 BIBLIOTHÈQUE DE CLARENCEVILLE	Saint-Georges-de-Clarenceville	La municipalité	Affiliée	(RBM)
11 BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU	Saint-Blaise-sur-Richelieu	La municipalité	Affiliée	(RBM)
12 BIBLIOTHÈQUE HENRYVILLE	Henryville	La municipalité	Affiliée	(RBM)
13 BIBLIOTHÈQUE SAINT-VALENTIN	Saint-Valentin	La municipalité	Affiliée	(RBM)
14 BIBLIOTHÈQUE LUCILE-LANGLAIS-ÉTHIER	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	La municipalité	Affiliée	(RBM)
15 BIBLIOTHÈQUE SAINT-DAVID	Saint-David	La municipalité	Affiliée	(RBM)
16 BIBLIOTHÈQUE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL	Sainte-Victoire-de-Sorel	La municipalité	Affiliée	(RBM)
17 BIBLIOTHÈQUE MASSUEVILLE/SAINTE-AIMÉ	Massueville	La municipalité	Affiliée	(RBM)
18 BIBLIOTHÈQUE « LE SURVENANT »	Sorel-Tracy	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
19 BIBLIOTHÈQUE MARIE-DIDACE				
20 BIBLIOTHÈQUE SAINT-OURS	Saint-Ours	La municipalité	Affiliée	(RBM)
21 BIBLIOTHÈQUE SAINT-ROBERT	Saint-Robert	La municipalité	Affiliée	(RBM)
22 BIBLIOTHÈQUE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU	Saint-Roch-de-Richelieu	La municipalité	Affiliée	(RBM)
23 BIBLIOTHÈQUE COMMÉMORATIVE DESAUTELS	Marieville	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
24 BIBLIOTHÈQUE ROUGEMONT	Rougemont	La municipalité	Affiliée	(RBM)
25 BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	Saint-Jean-Baptiste	La municipalité	Affiliée	(RBM)
26 BIBLIOTHÈQUE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU	Saint-Mathias-sur-Richelieu	La municipalité	Affiliée	(RBM)
27 BIBLIOTHÈQUE SIMONE-MONET-CHARTRAND	Richelieu	La municipalité	Affiliée	(RBM)

LIEU		PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE			
Équipement/Organisme	Localisation	Organisme gestionnaire	Statut (Subventionneur)		
28	BIBLIOTHÈQUE L'ANGE-GARDIEN	Ange-Gardien	La municipalité	Affiliée	(RBM)
29	BIBLIOTHÈQUE DUROCHER	Beloeil	la municipalité	Autonome	(MCCCF)
30	BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL	Mont-Saint-Hilaire	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
31	BIBLIOTHÈQUE CHAMBLY	Chambly	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
32	BIBLIOTHÈQUE ARCHAMBAULT-TRÉPANIÉ	Saint-Marc-sur-Richelieu	La municipalité	Affiliée	(RBM)
33	BIBLIOTHÈQUE RYANE-PROVOST	Saint-Mathieu-de-Beloeil	La municipalité	Affiliée	(RBM)
34	BIBLIOTHÈQUE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU	Saint-Antoine-sur-Richelieu	La municipalité	Affiliée	(RBM)
35	BIBLIOTHÈQUE SAINT-BASILE-LE-GRAND	Saint-Basile-le-Grand	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
36	BIBLIOTHÈQUE DE CALIXA-LAVALLÉE	Calixa-Lavallée	La municipalité	Affiliée	(RBM)
37	BIBLIOTHÈQUE CONTRECOEUR	Contrecoeur	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
38	BIBLIOTHÈQUE MUN/SCOL. DANSEREAU-LAROSE	Verchères	La municipalité	Affiliée	(RBM)
39	BIBLIOTHÈQUE SAINT-AMABLE	Saint-Amable	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
40	BIBLIOTHÈQUE SAINTE-JULIE	Sainte-Julie	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
41	BIBLIOTHÈQUE JACQUES-LEMOYNE-DE-SAINTE-MARIE	Varenes	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
42	BIBLIOTHÈQUE DE SUTTON	Sutton	La municipalité	Affiliée	(RBM)
43	BIBLIOTHÈQUE DENISE-LAROCQUE-DUHAMEL	Stanbridge East	La municipalité	Affiliée	(RBM)
44	BIBLIOTHÈQUE COMMÉMORATIVE PETTES	Lac Brome	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
45	BIBLIOTHÈQUE LÉON-AURICE-CÔTÉ	Bedford	La municipalité	Affiliée	(RBM)
46	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE DE BROMONT	Bromont	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
47	BIBLIOTHÈQUE DE BRIGHAM	Brigham	La municipalité	Affiliée	(RBM)
48	BIBLIOTHÈQUE DUNHAM	Dunham	La municipalité	Affiliée	(RBM)
49	BIBLIOTHÈQUE FARNHAM	Farnham	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
50	BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-GIROUX-BERTRAND	Cowansville	La municipalité	Autonome	(MCCCF)
51	BIBLIOTHÈQUE ACTON VALE	Acton Vale	La municipalité	Affiliée	(RBM)
52	BIBLIOTHÈQUE SAINTE-CHRISTINE	Sainte-Christine	La municipalité	Affiliée	(RBM)
53	BIBLIOTHÈQUE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON	Saint-Nazaire-d'Acton	La municipalité	Affiliée	(RBM)
54	BIBLIOTHÈQUE SAINT-DAMASE	Saint-Damase	La municipalité	Affiliée	(RBM)
55	BIBLIOTHÈQUE SAINT-DOMINIQUE	Saint-Dominique	La municipalité	Affiliée	(RBM)

LIEU		PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE		
Équipement/Organisme	Localisation	Organisme gestionnaire	Statut (Subventionneur)	
56	BIBLIOTHÈQUE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT	Sainte-Hélène-de-Bagot	La municipalité	Affiliée (RBM)
57	BIBLIOTHÈQUE SAINT-PIE	Saint-Pie	La municipalité	Affiliée (RBM)
58	BIBLIOTHÈQUE LISE-BOURQUE-ST-PIERRE	Saint-Simon	La municipalité	Affiliée (RBM)
59	BIBLIOTHÈQUE T.-A.-SAINT-GERMAIN	Saint-Hyacinthe	La Médiathèque maskoutaine	Autonome (MCCCF)
60	BIBLIOTHÈQUE SAINTE-ROSALIE			
61	BIBLIOTHÈQUE SAINT-HUGUES	Saint-Hugues	La municipalité	Affiliée (RBM)
62	BIBLIOTHÈQUE SAINT-LIBOIRE	Saint-Liboire	La municipalité	Affiliée (RBM)
63	BIBLIOTHÈQUE SAINTE-MADELEINE	Sainte-Madeleine	La municipalité	Affiliée (RBM)
64	BIBLIOTHÈQUE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE	Saint-Bernard-de-Michaudville	La municipalité	Affiliée (RBM)

Tableau 2 – F : Les bibliothèques

Définition

Les bibliothèques sont des lieux culturels principalement consacrés à la conservation et la diffusion documentaire sous formes variées, dans l’optique de rendre le savoir et la culture accessibles au plus grand nombre. Sous la responsabilité première des municipalités, les bibliothèques offrent des services diversifiés, à frais modiques, et, à plusieurs endroits, il est possible de devenir membre gratuitement. Outre les livres, revues, journaux, jeux éducatifs et autres ressources documentaires, les bibliothèques rendent accessibles des documents audio, vidéo et autres contenus de divertissement, sous format électronique ou numérique. Généralement, les bibliothèques offrent aux citoyens des espaces d’accueil où ils peuvent s’adonner à la consultation de documents, à des travaux de recherche, où encore, très souvent, il est possible d’utiliser des postes de travail informatique et avoir accès à Internet. La plupart ayant intégré les nouvelles technologies de l’information à leur fonctionnement, les catalogues des collections sont souvent accessibles par Internet, où il est possible aussi de compléter les formalités d’emprunt de documents disponibles dans les autres bibliothèques du réseau. Par ailleurs, il est fréquent que les bibliothèques accueillent dans leur enceinte d’autres activités culturelles, telles que la recherche généalogique, des conférences sur les arts, la littérature, l’histoire et le patrimoine, la tenue d’exposition en arts visuels ou encore des prestations artistiques de tout genre, conférant à ces lieux le statut de véritables carrefours culturels.

Les bibliothèques sont certainement le premier domaine culturel en faveur duquel les municipalités se sont engagées, et leur contribution financière y est significativement plus considérable, tant en termes de fonctionnement que d'immobilisation. Les données de l'Observatoire¹ de la culture sont particulièrement révélatrices : pour l'ensemble du Québec, environ la moitié de l'investissement *par personne* des municipalités est destinée aux bibliothèques. Pour les régions périphériques auxquelles la Montérégie appartient, les sommes consacrées à la culture et aux bibliothèques sont moindres que la moyenne québécoise, mais la part accordée au secteur des bibliothèques s'établit à plus de 60 %.

Le territoire comptant un grand nombre de municipalités, on retrouve aussi un grand nombre de bibliothèques en Montérégie Est. Le tableau fait état de 64 lieux rattachés à 60 institutions distinctes, certaines municipalités offrant plus d'un point de service. Au moins une quinzaine d'autres municipalités disposent de lieux où un service de bibliothèque est offert aux citoyens. Celles-ci ont choisi d'opérer une bibliothèque en ayant parfois recours aux services d'une municipalité voisine avec laquelle un protocole d'accès a été convenu, ou encore en ayant recours aux ressources communautaires mises à leur disposition. Ne disposant pas d'information facilement accessible sur ces bibliothèques, il a été convenu de ne pas les inclure à la présente démarche de recensement. Il sera toujours possible de procéder à la réalisation d'un portrait plus approfondi du secteur, à la faveur d'une démarche complémentaire à ce portrait.

Le présent état de situation recense les bibliothèques affiliées au Réseau Biblio de la Montérégie (RBM) ou encore qui bénéficient d'une reconnaissance du Ministère à titre de bibliothèque autonome. Il s'agit de bibliothèques qui doivent satisfaire un certain

nombre d'exigences qui les rendent admissibles aux ressources financières du Ministère, notamment en ce qui a trait à l'aménagement de leurs équipements. Le critère déterminant la catégorie d'institution à laquelle une municipalité appartient est celui du nombre d'habitants. Généralement, la bibliothèque d'une municipalité de plus de 5 000 habitants est considérée comme **bibliothèque autonome**; on en compte dix-huit en Montérégie Est. Ces municipalités transigent directement avec le Ministère au regard des programmes de soutien financier. Pour sa part, une municipalité de moins de 5 000 habitants acquiert le statut de **bibliothèque affiliée** lorsqu'elle adhère au Réseau Biblio de la Montérégie, un organisme culturel qui offre une expertise sur la gestion de bibliothèque et met à la disposition des institutions membres des ressources documentaires. On retrouve 42 municipalités en Montérégie Est qui sont desservies par Réseau Biblio.

La plupart des dix-huit bibliothèques publiques autonomes de la Montérégie Est comptent des espaces et des installations des plus adéquats. Des projets de construction ou d'amélioration de locaux de bibliothèques ont été réalisés dans quatre bibliothèques au cours des dix dernières années, des projets souvent de bonne envergure étant donné la taille des populations concernées. Compte tenu des besoins qui se manifestent en Montérégie Est, il est possible d'entrevoir le développement de plusieurs projets au sein des bibliothèques publiques du territoire.

Les 42 bibliothèques de la Montérégie Est affiliées au Réseau Biblio de la Montérégie présentent des situations variables quant à l'état des équipements à la disposition de leur population. Un inventaire réalisé par le Réseau Biblio a permis de constater que 26 bibliothèques présentaient des besoins par rapport à l'atteinte des normes du secteur. Par contre, seize présentent une situation relativement ou encore très satisfaisante. Deux projets de bibliothèques affiliées ont été réalisés au cours des dix dernières années, et quatre sont à l'étude pour les prochaines années.

¹ Institut de la statistique du Québec, *Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon le domaine culturel et le type de région*, Québec 2007.

Constats liés au secteur

- Les bibliothèques apparaissent au premier rang des infrastructures culturelles, représentant plus de la moitié des équipements recensés sur le territoire.
- Pour les petites communautés rurales bénéficiant de peu d'équipements culturels, la bibliothèque joue un rôle de premier plan dans la diffusion et l'animation culturelle du territoire.
- L'investissement des municipalités dans le secteur des bibliothèques est considérable; il est d'emblée reconnu qu'il s'agit d'un secteur qui s'intègre à la sphère d'intervention municipale.
- La croissance démographique importante de certaines zones jumelée aux nouvelles pratiques au regard du secteur a amené les municipalités à améliorer leurs équipements au cours de la dernière décennie.
- L'implantation des nouvelles technologies (autoroute de l'information, accès aux contenus numériques, multiplicité des plateformes) a eu un effet sur les comportements culturels des citoyens, définissant de nouveaux besoins, maintenant intégrés aux standards du milieu.

TABLEAU 2 – G : Maisons patrimoniales à vocation culturelle

Équipement/Organisme		LIEU		PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Localisation	Nom de l'infrastructure	Propriétaire de l'infrastructure	Caractéristiques	Organisme gestionnaire	Mission Statut gouvernemental (Subventionneur)
1	MAISON LENOBLET-DU-PLESSIS <i>Contrecoeur</i>	Maison Lenoblet-du-Plessis <i>Ville de Contrecoeur</i>	Monument historique utilisé comme lieu d'interprétation et de diffusion des arts de la scène; scène extérieure attenante	Centre d'interprétation de l'histoire de Contrecoeur <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire, arts de la scène</i>	
2	MAISON DES GOUVERNEURS <i>Sorel-Tracy</i>	Maison des Gouverneurs <i>Ville de Sorel-Tracy</i>	Monument historique; lieu d'information touristique; lieu d'interprétation	Ville de Sorel-Tracy <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire</i>	
3	MAISON VILLEBON <i>Beloeil</i>	Maison Villebon <i>Ville de Beloeil</i>	Bâtiment patrimonial; lieu de diffusion en arts de la scène et lieu de diffusion en arts visuels	Ville de Beloeil <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire), arts visuels, métiers d'art</i>	
4	MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-ANTOINE <i>Saint-Antoine-sur-Richelieu</i>	Ancien presbytère Saint-Antoine-de-Padoue <i>Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu</i>	Ancien presbytère d'intérêt patrimonial; lieu de diffusion des arts de la scène; lieu de diffusion en arts visuels	Société historique et culturelle de Saint-Antoine <i>Diffusion Arts de la scène (pluridisciplinaire), arts visuels</i>	
5	MAISON BRUCK <i>Cowansville</i>	Maison Bruck <i>Ville de Cowansville</i>	Maison patrimoniale de la rue Principale, lieu d'interprétation de l'histoire; lieu de diffusion de la collection d'œuvres de la ville	3 ^e impérial <i>Conservation/diffusion Patrimoine et histoire, arts visuels</i>	

Tableau 2 – G : Les maisons patrimoniales à vocation culturelle

Définition

Les maisons patrimoniales à vocation culturelle sont des bâtiments patrimoniaux d'intérêt, dont l'utilisation première a trait à la diffusion des arts et de la culture.

D'abord des lieux voués à l'interprétation de l'héritage qu'elles recèlent, ces maisons ont développé une offre culturelle diversifiée, touchant souvent plus d'un champ culturel à l'intérieur d'une programmation soutenue et marquée par la présence d'artistes professionnels.

Fortement soutenues par les instances municipales pour qui elles représentent un point de service culturel de proximité, la plupart de ces maisons bénéficient du soutien du milieu et de l'engagement senti de bénévoles.

On en dénombre cinq en Montérégie Est. Bien que toutes de propriété municipale, trois d'entre elles sont gérées par une municipalité, deux sont sous la responsabilité d'OBNL qui se sont vu confier le mandat de gérer et d'animer les lieux.

Leur présence sur le parcours des routes touristiques actuellement en développement en Montérégie Est les positionnent avantageusement parmi les attraits culturels de leur localité.

Leurs besoins en équipements spécialisés varient d'un lieu à l'autre, selon leur programmation et leur capacité d'accueil.

L'entretien de lieux classés ou cités est à considérer, puisque la restauration et l'aménagement des espaces doivent se plier aux contraintes de conservation du patrimoine bâti.

N'étant pas reconnus par le MCCCCF, ni le CALQ, ces lieux n'ont pas accès au Programme d'aide aux immobilisations, mais pourraient se qualifier pour l'aide offerte par le Fonds du patrimoine culturel québécois.

Bien qu'ils ne soient pas recensés dans cette étude, notons que plusieurs édifices patrimoniaux sont actuellement à la recherche d'une nouvelle vocation, et que la culture est souvent associée aux projets de récupération proposés.

Constats liés au secteur

- Catégorie d'équipement non admissible au Programme d'aide aux immobilisations (MCCCCF), les maisons patrimoniales à vocation culturelle résultent d'une mobilisation importante des partenaires du milieu et de la population.
- Deux facteurs contribuent significativement au succès de ces lieux : ce sont des bâtiments patrimoniaux d'intérêt, et il s'y tient des activités culturelles de qualité, attirant à la fois les populations locales et les visiteurs de passage.

TABLEAU 2 – H : École de formation spécialisée

LIEU			PROGRAMMATION CULTURELLE OFFERTE	
Équipement/Organisme <i>Localisation</i>	Nom de l'infrastructure <i>Propriétaire de l'infrastructure</i>	Caractéristiques	Organisme gestionnaire <i>Mission Champs culturels</i>	Statut gouvernemental (Subventionneur)
1 BALLETS CLASSIQUES DU HAUT-RICHELIEU <i>Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	Centre Saint-Georges, 240, rue Jean-Talon <i>Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu</i>	École de formation spécialisée logée dans des locaux de la ville	Ballets Classiques du Haut-Richelieu <i>Formation Arts de la scène</i>	École de formation spécialisée (MCCCF)

Tableau 2 – H : Les écoles de formation spécialisée

Définition

Les écoles de formation spécialisée sont des institutions à but non lucratif œuvrant dans un secteur d'intervention relevant de la responsabilité du Ministère et dont l'enseignement de niveau préparatoire ou de loisirs satisfait des standards d'excellence élevés. Les organismes peuvent être des écoles (cours de soirs, fins de semaine), des ensembles musicaux (harmonies) ou des camps musicaux. Ils doivent faire appel à des formateurs qualifiés, être en mesure d'établir des partenariats avec d'autres intervenants de leur secteur ou de leur territoire d'intervention et bénéficier de l'appui de la collectivité auprès de laquelle ils œuvrent.

L'école de Ballet Classique du Haut-Richelieu est le seul organisme en Montérégie Est reconnu et soutenu au MCCCF à titre d'école offrant une formation spécialisée en art. L'organisme est donc admissible à un soutien public pour les immobilisations.

Les Ballets Classiques du Haut-Richelieu sont logés dans des locaux municipaux où ils disposent d'un espace pour leur bureau adminis-

tratif, d'un espace de rangement et d'équipements spécialisés en danse.

Les équipements spécialisés en danse sont également utilisés par la Ville pour diverses activités communautaires et de loisirs.

Constats liés au secteur

- L'hébergement des Ballets Classiques du Haut-Richelieu par la municipalité est une condition essentielle à son existence puisque l'organisme ne dispose pas des ressources financières lui permettant d'assumer seul les frais de son installation dans d'autres locaux.



Partie 3

Sondage auprès des gestionnaires d'organismes

Partie 3 – Sondage auprès des gestionnaires d’organismes

Le contexte

En mai et juin 2009, les organismes qui utilisent les équipements culturels ont été invités à participer à un court sondage afin de connaître leur perception de la situation de ces équipements selon l’utilisation qu’ils en font et les besoins qu’ils éprouvent.

Les résultats de ce sondage doivent être abordés comme des opinions et des indications aidant à mieux cerner la réalité des organismes et leur perception des enjeux qui président au développement des équipements culturels. Les résultats reflètent l’opinion de près des 4/5 des utilisateurs des équipements visés par l’étude (36/49).

Liste des organismes ayant répondu au sondage	Leur lieu d’implantation
Muséobus, le musée des enfants	Beloil
Galerie d’art Addendum	Verchères
Les Diffusions de la Coulisse Inc. (Centre culturel de Beloil)	Beloil
Centre International de Recherche et de Création en Danse et en arts connexes (CIRC)	Sutton
Productions Cœur du Village (Salle Alec et Gérard Pelletier)	Sutton
La Maison amérindienne	Mont-Saint-Hilaire
Le Musée des Beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire (Maisons P.-É. Borduas + Ozias-Leduc)	Mont-Saint-Hilaire
Le Palace de Granby	Granby
Société pour la promotion d’événements culturels du Haut-Richelieu inc. (SPEC)	Saint-Jean-sur-Richelieu
Société historique et culturelle de Saint-Antoine	Saint-Antoine-sur-Richelieu
Maison de la Culture du Cœur de la Montérégie (MCCM - Couvent de Saint-Césaire)	Saint-Césaire
Musée du Haut-Richelieu	Saint-Jean-sur-Richelieu
Comité Waterlys (Maison de la culture de Waterloo)	Waterloo
Société culturelle du Lys Inc. (Théâtre de la Dame de Cœur)	Upton
Les Productions Artistiques de la Région d’Acton (PARA - Salle Laurent-Paquin)	Acton Vale
L’Arrière-Scène (Centre culturel de Beloil)	Beloil
Société de Diffusion de Spectacles de Saint-Hyacinthe (SDS - Centre Juliette-Lassonde)	Saint-Hyacinthe
Sur la Scène Davignon (Église Emmanuel)	Cowansville
L’Électrium, Centre d’interprétation de l’électricité d’Hydro-Québec	Sainte-Julie
Musée des communications et d’histoire de Sutton	Sutton

Liste des organismes ayant répondu au sondage	Leur lieu d'implantation
3 ^e impérial	Granby
Musée Bruck	Cowansville
Société Historique du Comté de Brome (Musée)	Lac-Brome
Maison natale Honoré-Mercier	Sainte-Anne-de-Sabrevois
Expression, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe
Société d'histoire de Missisquoi (Musée)	Stanbridge East
Azimut Diffusion Inc. (Café-Théâtre Les Beaux-Instants; Salle Georges-Codling)	Sorel-Tracy
Action Art Actuel (AAA)	Saint-Jean-sur-Richelieu
Boréart, Centre d'exposition en arts visuels (Les Loisirs de Granby)	Granby
Maison Nationale des Patriotes (Maison Jean-Baptiste-Mâsse)	Saint-Denis-sur-Richelieu
Arts Sutton Inc. (Centre John-Sleeth)	Sutton
Blockhaus de la rivière Lacolle	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Galerie Horizon Inc.	Sorel-Tracy
Biophare (Corporation soreloise du patrimoine régional)	Sorel-Tracy
Lieu historique national du Canada du Canal de Chambly et du Canal de Saint-Ours	Chambly / Saint-Ours
Art[o], la Coop créative	Saint-Jean-sur-Richelieu

Les résultats

La majorité des organismes offrent des activités qui s'adressent à la population locale et régionale. Un peu plus d'un quart des organismes déclarent que leurs activités ont une portée supralocale et attirent une audience provenant de l'ensemble de la province.

Près des deux tiers des répondants au sondage déclarent que le bâtiment qu'ils occupent présente un intérêt patrimonial ou architectural.

Près des deux tiers des répondants estiment que les équipements qu'ils utilisent ne répondent pas totalement à leurs besoins :

- le manque d'espace arrive en tête des problématiques et concerne les lieux permettant la tenue d'activités publiques mais aussi, dans bien des cas, les espaces d'entreposage ou les espaces liés aux exigences de leurs missions artistiques (loges/ateliers/espaces de création);

- le manque d'équipements spécialisés conformes aux standards professionnels et plus globalement la difficulté pour les gestionnaires d'acquies, de mettre à niveau et de renouveler leurs équipements, figurent au deuxième rang des problématiques les plus citées par les répondants;
- l'entretien général des équipements demeure une problématique prégnante pour ses gestionnaires et ses propriétaires. Les coûts d'exploitation et le maintien général des édifices sont élevés et difficiles à absorber pour les OBNL tout autant que pour les municipalités.

Trente et un répondants déclarent avoir entrepris des actions liées à un projet d'immobilisation au cours des cinq dernières années. Ces démarches ont pu compter sur la contribution financière de diverses instances gouvernementales, parapubliques et municipales. Les programmes sollicités sont également diversifiés et ne visent pas uniquement l'aide aux immobilisations, mais aussi, d'autres types d'activités, telles que l'entrepreneuriat ou le développement régional.

La grande majorité des répondants (35/37) déclarent avoir l'intention d'entreprendre un projet d'immobilisation au cours des trois prochaines années. Toutefois, ces projets, de plus ou moins grande envergure, demeurent souvent conditionnels à l'obtention d'un appui financier de partenaires gouvernementaux et municipaux.

Constats liés au sondage

- Les utilisateurs des équipements sont sensibles à la valeur patrimoniale du lieu qu'ils occupent, et ce, même si les lieux ne sont pas classés ou cités. Ainsi, les bâtiments patrimoniaux sont identifiés et perçus comme des lieux d'intérêt pour une fonction culturelle.
- L'entretien et l'amélioration des équipements sont des préoccupations constantes chez les utilisateurs d'équipements.
- Alors que les coûts d'exploitation et le maintien général des édifices sont déjà élevés, les projets d'immobilisation sont souvent conditionnels à l'obtention d'un appui financier de partenaires gouvernementaux et municipaux.
- Les projets d'immobilisation font appel à des programmes diversifiés d'aide financière, provenant de diverses instances gouvernementales, parapubliques ou municipales.
- Les besoins en immobilisation figurent sur la liste des priorités des dirigeants d'organismes culturels. Il y a lieu de s'attendre à voir plusieurs projets émerger au cours des prochaines années.



Partie 4

Les équipements dans une perspective territoriale

Partie 4 – Les équipements dans une perspective territoriale

Catégories d'équipements	Les MRC de la Montérégie Est									TOTAL
	La Haute-Yamaska	Le Haut-Richelieu	Pierre-de-Saurel	Rouville	La Vallée-du-Richelieu	Lajemmerais	Brome-Missisquoi	Acton	Les Maskoutains	
	88 348 hab.	111 421 hab.	50 997 hab.	32 324 hab.	110 282 hab.	70 649 hab.	47 728 hab.	15 380 hab.	82 456 hab.	609 585 hab.
2-A Institutions muséales		5	2		8	1	4	1	1	22
2-B Lieux de diffusion en arts visuels	1	1	1							3
2-C Lieux de diffusion en arts de la scène	2	2	2		2		3	1	1	13
2-D Centres d'archives	1		1						1	3
2-E Centres d'artistes autogérés	1	1								2
2-F Bibliothèques	4	10	8	6	7	6	9	3	11	64
2-G Maison patrimoniale à vocation culturelle			1		2	1	1			5
2-H École de formation spécialisée		1								1
Nombre d'équipements recensés	29	20	15	6	19	8	17	2	14	113
Nombre d'équipements recensés excluant les bibliothèques	5	10	7	0	12	2	8	2	3	49

Le Montérégie Est compte une population de plus de 615 000 personnes, soit la troisième en importance au Québec, représentant 89 % du total de la région de la Capitale-Nationale. En raison de sa proximité avec la région métropolitaine de Montréal, plusieurs MRC du territoire sont appelées à connaître une croissance démographique considérable dans les 25 prochaines années. Six des neuf MRC présentent un taux de croissance estimé supérieur à la moyenne québécoise, et trois d'entre elles figurent dans les quinze premiers rangs, soit les MRC de la Vallée-du-Richelieu, de Rouville et de Brome-Missisquoi.

La Montérégie Est compte 108 municipalités réparties dans neuf MRC. Le quart (27/108) de ces municipalités compte plus de 5 000 habitants et constitue le milieu urbain du territoire.

La moitié de ces villes (13/27) et six MRC en Montérégie Est ont adopté une politique culturelle et se sont dotées de plans d'action leur permettant d'articuler les interventions municipales en matière de développement culturel. Dans l'ensemble, la promotion et la sauvegarde du

patrimoine bâti et le réaménagement ou l'entretien des infrastructures culturelles y occupent une place importante. Les bibliothèques figurent parmi les premières préoccupations, de même que les aires de diffusion publiques, telles que les parcs qui, dans certains milieux, viennent pallier un manque d'équipements de proximité.

La répartition des équipements sur le territoire varie d'un territoire de MRC à l'autre. Au total, 60 % des équipements sont situés en milieu urbain. Si on retire les bibliothèques du calcul, le résultat passe de 60 % à 82 % (40/49), ce qui pourrait laisser croire que les localités rurales ont peu accès à l'offre culturelle. Aussi, une distinction s'impose entre l'accès à la culture et l'accès à un service de proximité.

L'accessibilité à la culture ne peut pas être mesurée par un simple calcul visant à comparer le nombre d'équipements culturels au nombre d'habitants sur chacun des territoires de MRC. S'il est vrai que la majorité des équipements est située en milieu urbain et que, par conséquent, on retrouve un nombre plus élevé d'équipements sur les territoires de MRC les plus densément peuplés, plusieurs éléments sont à considérer afin de déterminer les lacunes en ce qui concerne l'accès à la culture.

Hormis les bibliothèques qui se sont développées dans le but d'offrir un service de proximité, la grande majorité des équipements s'adresse plutôt à un large auditoire jouant un rôle supralocal dans la diffusion de la culture. L'offre culturelle qui y est offerte est souvent spécialisée et unique, ou encore demande des moyens techniques qui dépassent la capacité plus modeste de lieux à vocation locale.

On constate dans plusieurs municipalités une volonté grandissante de miser sur une offre culturelle de proximité. La démographie croissante qui se manifeste dans certaines zones et le besoin de développer un sentiment identitaire sont parmi les éléments les plus marquants en faveur d'un accès à la culture du citoyen-résident. Plusieurs initiatives, dont la conversion de bâtiments patrimoniaux en maisons de la culture, retiennent l'attention des municipalités. Bien que louables et légitimes, ces projets demeurent confrontés à la problématique de la rentabilité financière à moyen et long terme. Après avoir réglé les questions de l'acquisition et de l'aménagement du lieu, la dispensation d'une programmation de calibre et l'entretien des lieux demeurent des charges difficiles à supporter sans l'engagement d'un partenaire solide.

En termes de service de proximité, les bibliothèques font souvent office de centre culturel, dépassant leur mandat directement lié aux lettres et à la promotion de la lecture, en proposant une panoplie d'activités faisant appel à d'autres disciplines artistiques. Cependant le soutien disponible pour développer leurs activités en ce sens est quasi inexistant.

La propriété des infrastructures culturelles

Les 64 bibliothèques répertoriées sont aménagées dans des lieux appartenant aux municipalités.

Parmi les 49 autres équipements culturels :

- près de la moitié (23) sont aménagés dans des bâtiments municipaux. Bien que propriétaires des lieux, seulement quatre municipalités (sur 23) assurent elles-mêmes la gestion des équipements et de l'offre culturelle qu'on y retrouve. Les organismes culturels qui y sont

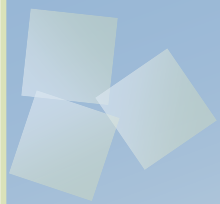
logés sont alors locataires à moyen ou à long terme selon des ententes qui incluent, très souvent, une contribution des municipalités en services liés à l'entretien des infrastructures;

- dix lieux sont des propriétés commerciales privées, les organismes culturels y sont locataires;
- sept infrastructures sont de propriété gouvernementale. L'entretien des bâtiments est alors assuré par des entités gouvernementales, soit Parcs Canada, les Forces armées canadiennes, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ou encore Hydro-Québec. Il s'agit de sept institutions muséales, dont deux ont confié l'animation culturelle à un organisme à but non lucratif;
- huit organismes culturels sont propriétaires du bâtiment qu'ils habitent.

On comprendra aisément les disparités qui peuvent exister entre les situations énumérées précédemment quant aux moyens dont disposent les différents propriétaires d'infrastructures pour financer et gérer leurs besoins en immobilisations.

Constats liés au plan territorial

- La Montérégie Est bénéficie d'une très bonne répartition des bibliothèques publiques qui représentent très souvent le seul service culturel de proximité d'une localité.
- En considérant le mandat supralocal des lieux de diffusion en arts de la scène, on constate que les lieux sont également adéquatement répartis sur l'ensemble du territoire.
- Une force certaine de la Montérégie Est réside dans la présence de nombreux musées présentant une offre culturelle spécialisée et diversifiée, rejoignant tant la population locale et régionale que touristique.
- En termes de service de proximité, une collaboration accrue serait souhaitable entre les organismes et les municipalités du territoire afin d'agrandir le rayonnement de l'offre culturelle actuelle.
- Lors de l'élaboration d'un projet en équipements, les données concernant les divers types d'équipements culturels, le rayonnement local, régional et national de chacun, la nature de l'offre culturelle qui y est proposée, les divers marchés, les clientèles visées et, finalement, l'accessibilité physique des lieux sont autant de facteurs déterminants qui devraient se retrouver dans une étude de faisabilité.
- De grandes disparités existent quant aux moyens dont disposent les différents propriétaires d'infrastructures pour financer et gérer leurs besoins en immobilisations.
- Pour plusieurs organismes culturels, l'engagement des municipalités est considérable et joue un rôle déterminant dans leur budget de fonctionnement.



Partie 5

Constats et pistes d'action

Partie 5 – Constats et pistes d’action

1. L’implication des municipalités

En faisant abstraction des bibliothèques, près de la moitié des équipements culturels de la Montérégie Est sont de propriété municipale.

Constats

- L’implication des municipalités en culture constitue une réalité de plus en plus manifeste.
- Dans certains cas, certaines dépenses liées au fonctionnement sont aussi assumées par les municipalités (entretien, chauffage, téléphonie...).
- Il est fréquent de constater l’implication des municipalités dans le financement des projets d’équipements culturels.

Pistes d’action

- 1.1 Privilégier l’amélioration et la consolidation des infrastructures culturelles déjà existantes sur le territoire.
- 1.2 Encourager la promotion des infrastructures existantes en Montérégie Est auprès de la population du territoire.

2. La santé financière des organismes

La capacité d’un organisme culturel d’entreprendre des mesures pour améliorer ses équipements est fonction de sa santé financière générale.

Constats

- La réalisation d’un projet d’équipements est liée à la capacité financière d’un organisme de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement et à sa programmation d’activités.
- Les organismes qui parviennent à se développer et à demeurer des acteurs culturels significatifs sont généralement ceux qui, outre l’aide financière qu’ils obtiennent du Ministère dans certains cas, bénéficient aussi d’un soutien stable et substantiel de la part d’un autre partenaire, tel qu’une municipalité, une corporation tierce, ou peuvent compter sur la contribution de bénévoles.

Pistes d’action

- 2.1 Accorder une préoccupation à la santé financière des organismes culturels, favoriser la consolidation des organismes existants avant d’encourager l’éclosion de nouveaux organismes susceptibles d’éprouver des problèmes financiers à moyen ou à long terme.
- 2.2 Inciter les organismes à se doter d’une planification au regard de leurs équipements.
- 2.3 Encourager la réalisation de campagnes de collectes de fonds, notamment en ayant recours au programme Placements culture pour constituer une réserve financière suffisante dans les années précédant la réalisation d’un projet d’équipement.
- 2.4 Tout en faisant montre d’un bon sens du réalisme, privilégier les interventions qui s’appuient sur une vision d’ensemble, qui prennent en compte les besoins actuels et figurent ceux à venir.

3. Le financement d'un projet d'équipement

La réalisation d'un projet d'équipement constitue un défi de taille pour un organisme culturel.

Constats

- L'admissibilité aux programmes d'aide gouvernementaux est une condition généralement indispensable à la réalisation par un organisme d'un projet d'équipement.
- Il demeure difficile d'obtenir l'engagement financier de partenaires pour payer la partie des dépenses non couvertes par la subvention du Ministère.
- L'élaboration du montage financier d'un projet d'équipement requiert immanquablement une mise de fonds de la part de l'organisme.
- La disposition d'une marge de manœuvre financière dès les premières étapes de préparation d'un projet d'équipement s'avère un facteur qui influence le cheminement du projet.
- Les coûts inhérents aux équipements étant très élevés, les organismes privilégient souvent les interventions les plus urgentes plutôt que d'envisager un projet intégré qui leur permettrait de se positionner avantageusement sur une plus longue période.
- La réalisation d'un projet d'équipement exerce parfois sur les organismes une pression financière qui affecte par la suite leur fonctionnement.

Pistes d'action

- 3.1 Considérer l'engagement de partenaires comme un critère d'importance au moment d'analyser un projet relatif aux équipements.
- 3.2 Soutenir la réalisation des démarches préparatoires à la réalisation d'un projet d'immobilisation lui permettant de franchir les étapes menant à l'admissibilité à un soutien gouvernemental.
- 3.3 Privilégier les projets susceptibles d'être admissibles au soutien financier gouvernemental aux étapes de réalisation.

4. La disposition d'équipements spécialisés

Souvent, la réussite de la programmation culturelle d'un organisme réside dans la disposition d'équipements culturels spécialisés.

Constats

- Outre les besoins visant les immobilisations à proprement parler, plusieurs organismes culturels éprouvent des besoins en matière d'équipements spécialisés, liés à leur champ d'intervention (système de son ou d'éclairage, présentoirs, projecteurs, étagères, etc.);
- La capacité financière limitée des gestionnaires d'organismes culturels entrave leur capacité d'investir dans les équipements spécialisés répondant aux standards professionnels maintenant en vigueur.

Pistes d'action

- 4.1 Considérer la mise en place d'un fonds destiné à soutenir les organismes dans leurs efforts pour se doter des équipements spécialisés nécessaires à leurs activités.
- 4.2 Encourager l'utilisation responsable des ressources en favorisant les initiatives de réutilisation et de recyclage.

5. La desserte territoriale

Les réalités des milieux culturels présentant des profils des plus diversifiés, il importe de considérer les besoins et les projets en fonction d'une approche englobante.

Constats

- La répartition des équipements sur le territoire varie énormément selon le type d'équipement et la nature des activités qui s'y déroulent. Un équipement présentant une offre unique ou faisant appel à des équipements spécialisés de pointe sera considéré comme un équipement supralocal, et son rayonnement devra être pris en compte dans l'évaluation de ses besoins d'immobilisations.
- La rentabilité des équipements supralocaux repose sur un équilibre souvent précaire entre l'offre, le marché et l'accessibilité. La venue de nouveaux organismes évoluant dans un domaine similaire devrait faire la démonstration de leur complémentarité aux équipements déjà existants.
- Lors de l'élaboration d'un projet en équipement, il importe de bien documenter les scénarios qui peuvent être envisagés, de cerner le profil du marché, de définir le rayonnement attendu (local, régional ou national), de circonscrire la nature de l'offre culturelle projetée et de se fixer des objectifs quant à l'accessibilité physique des lieux.

Pistes d'actions

- 5.1 En termes de service de proximité, encourager une collaboration accrue entre les organismes et les municipalités du territoire afin d'agrandir le rayonnement de l'offre culturelle actuelle.
- 5.2 Faire appel à l'expertise développée par les organismes déjà implantés.
- 5.3 Exiger des promoteurs d'un projet d'équipement qu'une étude de faisabilité soit réalisée afin de cerner correctement la nature du projet et les scénarios de réalisation de l'équipement souhaité.



Bibliographie et sources documentaires

Bibliographie et sources documentaires

Conseil montréalais de la culture et des communications. *Portrait culturel – Territoire de la CRÉ Montréal Est*, avril 2008.

Conseil montréalais de la culture et des communications. *Diagnostic de la culture – Territoire de la CRÉ Montréal Est*, novembre 2007.

Conseil des arts et des lettres du Québec. *Listes des bourses aux artistes et des subventions aux organismes de toutes les disciplines*, année 2007-2008.

Conférence régionale des élus de la Montréal Est, *Profil du territoire*. Consultation du site web en mai 2009 :

http://www.monteregie-est.org/?rub=2&sous_rub=23

Conférence régionale des élus de la Montréal Est. *Rapport du tourisme culturel en Montréal Est*, mars 2009.

Conférence régionale des élus de la Montréal Est. *Population par MRC selon le groupe d'âge et le sexe, année 2007*. Consultation du site web en mai 2009 :

http://www.monteregie-est.org/?rub=10&sous_rub=52

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Claude Edgar Dalphond et Michel Pelletier. *Portrait statistique-CRÉ Montréal Est*, décembre 2005.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. *État de situation – Réseau des bibliothèques, Territoire de la CRÉ Montréal Est* (document non publié).

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. *Constats-Réseau des bibliothèques, Territoire de la CRÉ Montréal Est* (document non publié).

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Consultation du site web en juin 2009 :

<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=269> . Liste des écoles de formation spécialisée en arts par régions et soutenues par le MCCCF.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Consultation du site web en juin 2009 :

<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1513>. Programme d'aide aux immobilisations.

Coalition Les arts et la Ville. *L'état des infrastructures culturelles, mars 2008*. Rapport préparé pour le Centre d'expertise sur la culture et les collectivités.

Bibliothèques publiques du Québec. Consultation du site web en mai et juin 2009 : <http://bibliothequespubliquesduquebec.ca/main.php?section=1>

Réseau Biblio de la Montréal Est. *Liste des membres*. Consultation du site web en mai 2009 :

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/portail/index.aspx?page=2&module=950&RID=7®ion=16>

Montmusée. Consultation du site web en mai et juin 2009 : <http://www.museesmonteregie.com/f-mr-0601.html>

Observatoire de la culture et des communications du Québec. *Statistiques en bref*, numéro 41, sept. 2008.

Institut de la statistique du Québec. *Statistiques principales de la culture et des communications*, année 2009.

Société des musées québécois. Consultation du site web en mai 2009 : <http://www.musees.qc.ca/mad/guidemusees/raffinement.php?nav=r®iontour=09>



Annexes

1. Le cadre d'admissibilité au programme
Aide aux immobilisations
2. Le comité de suivi
3. Le sondage soumis aux organismes
4. Carte : répartition des organismes sur le territoire

Annexe 1 – Le cadre d’admissibilité au programme *Aide aux immobilisations*

Le programme *Aide aux immobilisations* permet au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de contribuer au développement d’infrastructures de qualité et à l’amélioration de lieux propices à la pratique d’activités culturelles, tant sur les plans national, régional et local.

Pour être admissible au programme :

- le projet doit être déposé par l’autorité publique ou l’organisme culturel à but non lucratif propriétaire des équipements visés;
- les activités devant se tenir dans ces lieux doivent être sous la responsabilité d’organismes (ou de municipalités) soutenus ou reconnus par le MCCC, le CALQ, la SODEC ou la BAnQ.

Tableau A-1 : Les organismes admissibles par secteur culturel

Dans le secteur du livre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bibliothèques publiques autonomes ▪ Les bibliothèques publiques affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) ▪ Les CRSBP
Dans le secteur des archives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les centres d’archives agréées ou admissibles à l’agrément par la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec (BAnQ)
Dans le secteur de la muséologie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les institutions muséales reconnues par le Ministère : musée, centre d’exposition ou lieu d’interprétation
Dans le secteur des arts de la scène , des lieux gérés par des organismes soutenus au fonctionnement par le Ministère ou le CALQ, ou être admissibles à de telles aides	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les centres de formation tels qu’un camp musical, une école de musique, de théâtre ou de danse ▪ Les salles de spectacles offrant une programmation professionnelle ▪ Les centres de production servant à la préparation de spectacles professionnels et mis prioritairement à la disposition d’utilisateurs professionnels, tels qu’une salle de répétitions, un atelier de décors, de costumes ou d’accessoires, un centre de recherche, de création et de développement
Dans le secteur des arts visuels et des métiers d’arts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les centres d’artistes et les ateliers de production ouverts à plusieurs utilisateurs subventionnés par le CALQ permettant la réalisation et la diffusion d’activités dans le domaine des arts visuels ▪ Les centres de recherche, de diffusion et d’innovation associés à la réalisation du plan national de formation en métiers d’arts soutenu par la SODEC
Dans le secteur des communications	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les médias communautaires ou les radios autochtones qui reçoivent une aide au fonctionnement du Ministère

Annexe 2 – Le comité de suivi

Les parties signataires de l'entente administrative sur le développement de la culture pour le territoire de la CRÉ de la Montérégie Est ont nommé un comité de suivi pour superviser les travaux relatifs à la présente étude. Le comité de suivi était composé de :

Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC)	Christian Laforce Dominic Trudel
Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF)	Marcel Faucher Sylvie Blais
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRÉ)	Judith Bissonnette

Annexe 3 – Le sondage soumis aux organismes

État de situation | Les infrastructures culturelles du territoire de la CRÉ Montérégie Est

Informations générales sur l'organisme

Nom de l'organisme			
Année de création			
Classification	<input type="checkbox"/> Musée d'art <input type="checkbox"/> Musée d'histoire <input type="checkbox"/> Musée de sciences <input type="checkbox"/> Lieu d'interprétation en histoire <input type="checkbox"/> Lieu d'interprétation en sciences <input type="checkbox"/> Centre d'exposition <input type="checkbox"/> Lieu de diffusion en arts visuels/métiers d'art <input type="checkbox"/> Centre d'artistes <input type="checkbox"/> Lieu de diffusion en arts de la scène (danse, musique, théâtre, etc.) <input type="checkbox"/> Maison de la culture <input type="checkbox"/> Centre culturel municipal <input type="checkbox"/> Centre multifonctionnel <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :		
Adresse			
Téléphone		Courriel	
Personne-contact/Titre			

Profil des activités

Activité principale de l'organisme	<input type="checkbox"/> Activités de diffusion <input type="checkbox"/> Activités de production, de création <input type="checkbox"/> Activités de formation <input type="checkbox"/> Activités d'interprétation <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Discipline principale	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Métiers d'art <input type="checkbox"/> Patrimoine/Muséologie
Activité secondaire	<input type="checkbox"/> Activités de diffusion <input type="checkbox"/> Activités de production, de création <input type="checkbox"/> Activités de formation <input type="checkbox"/> Activités d'interprétation <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Discipline secondaire	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Métiers d'art <input type="checkbox"/> Patrimoine/Muséologie

- 1 -

État de situation | Les infrastructures culturelles du territoire de la CRÉ Montérégie Est

Bassin de population desservi par l'organisme Local <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Régional <input type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> personnes au total (estimation)
Votre organisme est-il soutenu <u>au fonctionnement</u> par le CALQ, le MCCCCF ou la SODEC ? Dans l'affirmative, veuillez préciser :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> CALQ <input type="checkbox"/> MCCCCF <input type="checkbox"/> SODEC
Votre <u>municipalité</u> soutient-elle votre organisme ? Dans l'affirmative, quel type de soutien recevez-vous ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Échanges de services <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Aide au fonctionnement <input type="checkbox"/> Aides financières ponctuelles (sur projets) <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser)
Ce soutien municipal vous apparaît-il suffisant et satisfaisant ? Dans la négative, veuillez préciser pourquoi :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

- 2 -

État de situation | Les infrastructures culturelles du territoire de la CRÉ Montérégie Est

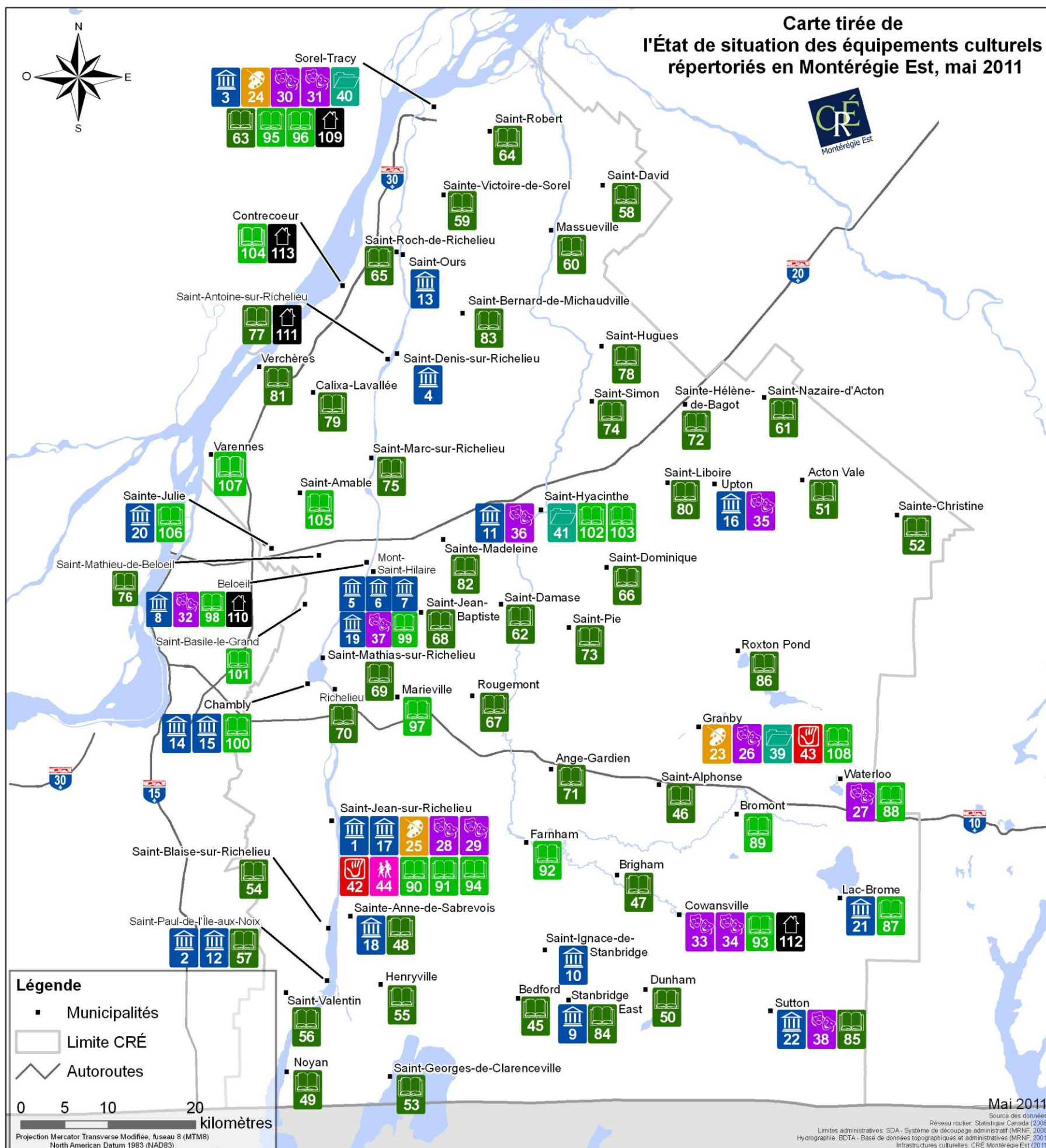
Informations générales sur l'infrastructure

Nom de l'infrastructure principale utilisée (si différent du nom de l'organisme)
Adresse (si différente de celle de l'organisme)
Année de construction de l'infrastructure
Est-ce un édifice classé ou cité monument historique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas
L'édifice présente-t-il un intérêt architectural ou patrimonial ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Qui est le <u>PROPRIÉTAIRE</u> de l'infrastructure ?	<input type="checkbox"/> Votre organisme <input type="checkbox"/> La Municipalité <input type="checkbox"/> Un propriétaire privé (veuillez préciser son nom)
Qui est le <u>GESTIONNAIRE</u> de l'infrastructure ?	<input type="checkbox"/> Votre organisme <input type="checkbox"/> Un OBNL ou une Corporation créé(e) à cet effet (veuillez préciser son nom) : <input type="checkbox"/> La Municipalité <input type="checkbox"/> Un propriétaire privé (veuillez préciser son nom)
L'édifice abrite-t-il d'autres organismes culturels ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom des autres organismes
Configuration de vos locaux principaux :	
Veuillez énumérer les espaces ACCESSIBLES au public (ex. : salle d'exposition, salle de spectacles, salle d'activité...) places Superficie : pi ² places Superficie : pi ² places Superficie : pi ² places Superficie : pi ²
Partagez-vous certains de ces espaces avec d'autres organismes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Dans l'affirmative, veuillez énumérer quels sont ces espaces.
Veuillez énumérer les espaces NON ACCESSIBLES au public (ex. : réserve, atelier, bureaux, loges, etc.) Superficie : pi ² Superficie : pi ² Superficie : pi ² Superficie : pi ²

État de situation | Les infrastructures culturelles du territoire de la CRÉ Montérégie Est

Votre organisme utilise-t-il d'autres locaux pour les besoins de son activité (location/mise à disposition d'espaces situés ailleurs sur le territoire) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Sur une base ponctuelle <input type="checkbox"/> Sur une base régulière <input type="checkbox"/> À l'année <input type="checkbox"/> Non
Dans l'affirmative, veuillez énumérer les espaces utilisés et leur localisation sur le territoire.
Partagez-vous certains de ces espaces avec d'autres organismes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Dans l'affirmative, veuillez énumérer quels sont ces espaces.
Considérez-vous que vos locaux sont adéquatement équipés et adaptés à la nature de vos activités ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Dans la négative, veuillez préciser pourquoi en cochant une ou plusieurs des options suivantes :	<input type="checkbox"/> Édifice désuet <input type="checkbox"/> Édifice non adapté à la tenue d'activités culturelles <input type="checkbox"/> Édifice non adapté à l'accueil du public <input type="checkbox"/> Localisation / difficulté d'accès pour le grand public <input type="checkbox"/> Manque d'espace <input type="checkbox"/> Manque d'équipements spécialisés <input type="checkbox"/> Parc d'équipements ne répondant pas aux standards et normes professionnels <input type="checkbox"/> Coûts d'exploitation trop élevés Coûts de location trop élevés <input type="checkbox"/> Autre(s) (veuillez préciser) :

Annexe 4 – Carte : répartition des équipements sur le territoire



Équipements culturels situés sur le territoire de la Montérégie Est

Institutions muséales

- MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU
- BLOCKHAUS
- BIOPHARE
- MAISON NATIONALE DES PATRIOTES
- MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONT-SAINT-HILAIRE
- MAISON DE L'ARTISTE PAUL-EMILE-BORDUAS
- MAISON DE L'ARTISTE OZIAS-LEDUC
- MUSEOBUS, LE MUSÉE DES ENFANTS
- MOULIN CORNELL, MAGASIN HODGE et l'ANNEXE BILL
- GRANGE WALBRIDGE
- "EXPRESSION, CENTRE D'EXPOSITION DE SAINT-HYACINTHE"
- FORT LENNOX
- ECLUSE DU CANAL-DE-SAINT-OURS
- FORT CHAMBLY
- CANAL-DE-CHAMBLY
- CIMBAD (Centre d'Interprétation de la Marionnette Baroque, Alphonse Desjardins)
- MUSÉE DU FORT SAINT-JEAN
- MUSÉE HONORÉ-MERCIER
- LA MAISON AMÉRINDIENNE
- L'ÉLECTRIUM, CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ÉLECTRICITÉ D'HYDRO-QUÉBEC
- ÉDIFICE MARION L. PHELPS, ANCIENNE ACADEMIE, CASERNE DE POMPIERS ETC.
- ARTS SUTTON INC.

Lieux de diffusion d'arts visuels

- BORÉART
- GALERIE HORIZON
- ART[O], LA COOP CRÉATIVE

Lieux de diffusion des arts de la scène

- PALACE DE GRANBY
- MAISON DE LA CULTURE DE WATERLOO INC.
- CABARET-THÉÂTRE DU VIEUX-ST-JEAN
- THÉÂTRE DES DEUX-RIVES
- CAFÉ-THÉÂTRE LES BEAUX INSTANTS
- SALLE GEORGES CODLING
- CENTRE CULTUREL DE BELOEIL
- SALLE DE SPECTACLE DE L'ÉGLISE EMMANUEL
- SALLE DE LA POLYVALENTE MASSEY-VANIER
- THÉÂTRE DE LA DAME DE CŒUR
- CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE
- ARTS STATION
- SALLE ALEC ET GÉRARD PELLETIER

Centres d'archives

Services d'archives privées agréés

- CENTRE D'ARCHIVES ET D'HISTOIRE RÉGIONALE
- SERVICE D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE PIERRE-DE SAUREL
- CENTRE RÉGIONAL D'ARCHIVES ET DE GÉNÉALOGIE

Centres d'artistes autogérés

- AAA, CENTRE DE DIFFUSION EN ART ACTUEL
- 3e IMPERIAL CENTRE D'ESSAI EN ARTS VISUELS

Écoles de formation spécialisée

- BALLETS CLASSIQUES DU HAUT-RICHELIEU

Bibliothèques affiliées au réseau CRSPB

- LÉON-AURICE-CÔTÉ
- SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY
- BRIGHAM
- SAINT-ANNE-DE-SABREVOIS
- NOYAN
- DUNHAM
- ACTON VALE
- SAINT-CHRISTINE
- CLARENCEVILLE
- SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU
- HENRYVILLE
- SAINT-VALENTIN
- LUCILE-LANGLAIS-ÉTHIER
- SAINT-DAVID
- SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL
- MASSUEVILLE/SAINT-AIME
- SAINT-NAZAIRE-D'ACTON
- SAINT-DAMASE
- SAINT-OURS
- SAINT-ROBERT
- SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU
- SAINT-DOMINIQUE
- ROUGEMONT
- SAINT-JEAN-BAPTISTE
- SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU
- SIMONE-MONET-CHARTRAND
- L'ANGE-GARDIEN
- SAINTE-HELENE-DE-BAGOT
- SAINT-PIE
- LISE BOURQUE-ST-PIERRE
- ARCHAMBAULT-TREPANIER
- RYANE-PROVOST
- SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
- SAINT-HUGUES

Bibliothèques municipales autonomes

- COMMEMORATIVE PETTES
- WATERLOO
- MUNICIPALE ET SCOLAIRE DE BROMONT
- ADELARD-BERGER
- SAINT-LUC
- FARNHAM
- GABRIELLE-GIROUX-BERTRAND
- DE L'ACADIE
- "LE SURVENANT"
- MARIE-DIDACE
- COMMEMORATIVE DESAUTELS
- DUROCHER
- ARMAND-CARDINAL
- CHAMBLY
- SAINT-BASILE-LE-GRAND
- T.-A.-SAINT-GERMAIN
- SAINTE-ROSALIE
- CONTRECOEUR
- SAINT-AMABLE
- SAINTE-JULIE
- JACQUES-LEMOYNE-DE-SAINT-MARIE
- PAUL-O.-TREPANIER

Maisons patrimoniales à vocation culturelle

- MAISON DES GOUVERNEURS
- MAISON VILLEBON
- MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-ANTOINE
- MAISON BRUCK
- MAISON LENOBLLET-DU-PLESSIS